

relations

JANVIER
1979

LES FÉES
ONT SOIF

*le procès
le "blasphème"
la pièce*

RELIGIEUX
ET
SYNDICATS

*tergiversations à Montréal
la CRC-Q et Cadbury*

LES CLINIQUES
D'AVORTEMENT

*le courrier
six commentaires
la réplique*

	<i>Face à l'actualité</i>	3
	<i>Le Courrier</i>	6
Albert BEAUDRY	<i>Le Père Georges-Henri d'Auteuil</i>	8
	Les cliniques d'avortement — un débat	
	● <i>Les commentaires de P. Côté, M. Dumais, A. Guindon, L. Leboeuf, A. Naud, M.-A. Roy.</i>	9
Guy DURAND	● <i>Promouvoir un plus grand bien</i>	15
Irénée DESROCHERS	<i>Religieux et religieuses syndiqués</i>	17
Jean ETHIER-BLAIS	<i>L'être français minoritaire</i>	
	<i>2. arrêter l'érosion de la culture française</i>	20
Jean-René ETHIER	<i>Fées ou sorcières?</i>	24
René DIONNE	<i>Ce bon vieux dix-neuvième siècle</i>	28
	<i>Revue des livres</i>	30

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité
d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus

Directeur: Robert Toupin

Conseil de Direction: Bernard Carrière, Jean-Louis D'Aragon, Jean-Guy Saint-Arnaud, Jacques Saint-Aubin.

Comité de rédaction: Albert Beaudry, secrétaire, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Roger Marcotte, Luis Morfin, Robert Toupin.

Administration: Maurice Ruest.

Rédaction, Administration et Abonnements:
8100, boul. Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9
Tél.: 387-2541. **Publicité:** Liliane Saddik,
1700, rue Allard, Ville Brossard. Tél.: 678-1209

Relations est une publication des Editions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: \$10 par année. Le numéro: \$1

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le *Répertoire analytique d'articles de revue du Québec* (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'Index analytique de périodiques de langue française (PERIODEX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.

ISSN 0034-3781

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143.

Nouveautés

Canada's Anti-Inflation Program

par O.J. Firestone

15,5 x 23 cm., 274 pages. Prix: \$7.50

Le Bas-Canada

1791-1840

Changements structureaux et crise

par Fernand Ouellet

15 x 23 cm., 542 pages. Prix: \$15.00

**Language Maintenance
and Language Shift in Canada.**

Paul Lamy (éd.)

15 x 23 cm., 114 pages. Prix: \$3.75

**The E.J. Pratt Symposium
Reappraisals: Canadian Writers**

Glenn Clever (éd.)

15 x 23 cm., 188 pages. Prix: \$4.80

En vente chez votre libraire et aux:

**Éditions de
l'Université d'Ottawa**

65, avenue Ilstey,
Ottawa, Ont.
K1N 6N5

les fées ont soif

1) de la loi

et de l'évangile

On parlera désormais de l'affaire "Les Fées ont soif". Féministes et dévots, avocats de la liberté d'expression et chevaliers du respect mutuel, catholiques de droite et chrétiens de gauche ont envahi la scène et les pages éditoriales des quotidiens montréalais. Quoique lassés de cette averse de dénonciations et de revendications, nous ne pouvons éviter de nous demander ce que cet événement, "miroir de notre société", nous apprend sur nous-mêmes.

Nos lecteurs pourront lire plus loin la critique de notre collaborateur Jean-René Ethier qui, en l'absence du Père d'Auteuil malade, a assisté à la représentation du Théâtre du Nouveau Monde: il juge l'oeuvre dramatique. Nous n'entrerons pas ici même dans le débat des interprétations: une fois l'oeuvre littéraire lancée dans le public, elle trouve des lecteurs ou des spectateurs plus ou moins disposés à l'accueillir, plus ou moins accordés au langage et aux idées de son auteur.

Applaudis ou sifflés, le film, la pièce, le livre sont, au plan individuel, l'amorce d'un dialogue: chacun y répond comme il l'entend. En fonction de ses convictions, de la façon dont il se situe face à sa foi, de sa conception de la place du christianisme dans une société pluraliste, le chrétien pourra rejeter comme un libelle blasphématoire une satire de la dévotion à la Vierge; il pourra aussi choisir de se laisser interpellé par la critique sociale exprimée par l'auteur et accepter de voir ses représentations religieuses mises à la question.

Il n'est pas complètement faux, après tout, que le culte marial ait été souvent associé chez nous à un rigorisme moral cantonné dans le sexuel et frisant le morbide. Là n'est pas notre foi, ni non plus le sens de notre dévotion à la Vierge Marie. C'est ce que le Père Emile Legault a fait valoir à *Second Regard*, c'est aussi le genre de "lecture" que Jean-Guy Nadeau expose ci-dessous.

Répétons-le, ces essais d'interprétation sont légitimes. Non seulement en vertu des règles du jeu de la critique (le critique est toujours quelqu'un qui ose dire "je"), mais au nom des rapports qu'un chrétien choisit d'établir avec la culture de sa société.

"Les fées", cependant, sont devenues un événement. On a formulé contre la pièce une accusation de blasphème et une interdiction judiciaire a frappé le livre publié aux Editions Intermède. Cette dimension de l'affaire repose au plan ecclésial le problème de l'attitude du chrétien dans une société pluraliste et, plus fondamentalement, celui de notre attitude collective face à notre foi.

Tout citoyen, donc tout chrétien, a le droit de critiquer et de dénoncer ce qui lui répugne et ce qui insulte ses convictions. Tout citoyen, donc tout chrétien, peut se prévaloir du recours au tribunal pour entraver la diffusion d'une oeuvre qu'il juge dangereuse pour l'ordre public. Ces droits sont sanctionnés par les lois. Pour qui possède sa foi comme sa réputation, la démarche des plaideurs va de soi.

Mais le chrétien peut obéir à d'autres préoccupations: il peut choisir de renoncer à un droit reconnu au nom d'un devoir qu'il estime supérieur. La vie du Christ fonde cette attitude et le Nouveau Testament nous transmet des formulations radicales de cet état d'esprit ("Si on te frappe..."). C'est à ce niveau supérieur, évangélique, que se plaçait Paul VI quand il a orienté vers le dialogue l'Eglise de ce temps:

Le dialogue n'est pas orgueilleux; il n'est pas piquant; il n'est pas offensant. Son autorité lui vient de l'intérieur, de la vérité qu'il expose, de la charité qu'il répand, de l'exemple qu'il propose; il n'est pas commandement et ne procède pas de façon impérieuse. Il est pacifique; il évite les manières violentes; il est patient et généreux.

(Encyclique *Ecclesiam Suam*)

Et qui dira que le dialogue n'est un devoir qu'à l'égard des "amis", que ce sera toujours aux "autres" de faire le premier pas?

Il y va d'une évangélisation qui ne soit pas seulement repli présomptueux sur des pratiques et des formules même vénérables, mais proclamation efficace du salut annoncé par Jésus-Christ: que les gestes que nous posons concrétisent l'amour dont nous nous réclamons. C'est dire qu'il y a place pour une stratégie de l'annonce de l'Evangile qui dépasse le court terme de l'événement choquant: on a appelé cela "lire les signes des temps"; place à un vrai discernement sur les moyens les meilleurs d'annoncer l'Evangile à *notre* monde, tel qu'il est et non pas tel que nous regrettons qu'il ne soit plus.

Dans cette perspective, les gestes tapageurs des groupes militants dont on souhaite qu'ils poursuivent autre chose que la rigueur du "Law and Order", et même les interventions plus mesurées des autorités ecclésiastiques du diocèse de Montréal nous amènent à nous poser quelques questions.

— Ce que la pièce met en cause, dans un langage qu'on pourra discuter mais qui ne doit pas nous servir d'alibi, ce sont les déviations historiques d'un passé qu'il ne faut surtout pas s'acharner à perpétuer. Ne cédon-nous pas trop rapidement à la tentation d'éviter l'examen de conscience auquel on nous convoque?

— Quelle est l'efficacité évangélique du recours aux tribunaux? Le recours à la force risque d'accréditer l'image d'une Eglise dominatrice et - sous des dehors plus discrets - cléricale, celle-là même que dénonce l'oeuvre incriminée.

— Où est la véritable faiblesse? Dans un effort de conversion et de dialogue, ou dans l'attente d'une censure qui multipliera, n'en doutons pas, la diffusion de ce qu'on espère étouffer?

— "Il y a des moments où l'on doit témoigner clair et net." Certes. On aimerait que de façon plus constante et plus générale nous autres, chrétiens, affichions la même vigueur lorsque sont menacés les droits de gens beaucoup plus faibles que bien des détracteurs des Fées.

Le dialogue est exigeant. Il requiert plus même que la simple tolérance. Il est oeuvre de patience et de largeur de coeur. Il est la condition inéluctable d'une évangélisation en profondeur.

Albert Beaudry

2) entre deux mythes* la vierge et les fées

Etudiant à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, Jean-Guy Nadeau prépare une thèse de doctorat (études pastorales) sur l'Eglise et les femmes prostituées.

Pour ce qui touche l'aspect proprement littéraire et dramatique de la pièce de Denise Boucher, nos lecteurs se reporteront à l'analyse plus élaborée de Jean-René Ethier (pp. 24-27).

La controverse autour de la pièce *Les fées ont soif* se concentre sur le personnage de la Vierge — le texte met en scène la Statue plutôt que la Vierge. On oublie alors Marie, l'épouse mère, et Madeleine, la prostituée, dont l'existence constitue le sous-bassement de l'autel culturel que reproduit le décor des Fées. Réduire ainsi le texte à un seul de ses éléments, alors que comme les archétypes de la femme ils n'existent et ne se disent que l'un par rapport à l'autre, c'est se couper de toute compréhension interne des Fées. Cette réduction mène alors à considérer les Fées comme des cas psychiatriques, à soutenir que la teneur anti-religieuse y est plus radicale que la cause féministe, à leur attribuer une volonté de nier toute valeur à la virginité, etc. Sans être pour autant en accord total avec les Fées, dont la sensibilité nous rejoint pourtant, on ne peut que rejeter de si rapides analyses qui partent de l'extérieur. Si on avait, par exemple, *écouté aussi Madeleine*, on l'aurait entendue se dire "mordue du goût de la virginité", contrepartie au désir de la Statue d'être "déviergée". Dira-t-on du cri de celui qui se noie qu'il y a là une volonté de nier toute valeur à l'eau? Pour nous, c'est bien d'un cri qu'il s'agit ici, *cri de libération* où veulent s'affirmer à la fois des espaces de virginité et des espaces de jouissance, ces derniers surtout puisqu'ils ont été si longtemps réprimés. Si la virginité n'a pas été proposée en idéal à tout chrétien, il reste que le martyrologe compte beaucoup plus de vierges que de femmes et d'hommes comme nous.

* Nous entendons ici le mythe de façon positive comme une image vraie, et par suite exemplaire, de la réalité. Cette image devient alors un élément déterminant du discours de la collectivité qui s'y reconnaît ou y reconnaît ses aspirations.

Au début des Fées, Marie et Madeleine sont assises, "effouées" dans leurs cubes avec leurs valiums et leur alcool, la Statue est sans visage. Leurs images de plâtre et de marbre froid, de cuisine et de centre d'achats, de lit et de bottes, les enserrant, les étouffent. Prison. Silence. Ce n'est que dans la parole, brève d'abord, puis partagée et chantée en chœur que se rencontreront celles qui en ont assez de n'être que des supports à fantasmes: part de Dieu, part du diable, patrimoine.

"Chus pas rien qu'une folle, pas rien qu'une sainte, pas rien qu'une hystérique". Ce cri commun constitue un des temps forts de la pièce. Il devrait nous interpeller, chrétiens. Si nous nous sommes habitués à entendre crier les handicapés, les vieillards, les ex-détenus, les prostituées, les femmes battues, etc., il en va autrement de la Vierge, elle qui est au sommet, on ne comprend pas. Son cri nous choque, surtout quand il est agi, bien que ce ne soit que sur scène. Mais la réalité est bien choquante aussi et c'est pourquoi la Femme n'acceptera plus d'être vénérée dans une statue pendant qu'on l'outrage dans les femmes réelles. Le Dieu chrétien est justement celui qui vomit les sacrifices quand l'injustice règne sur le pays.

Paradoxe de ces chrétiens qui, lors d'une manifestation devant le TNM, applaudissent une statue de la Vierge pendant qu'à moins d'un coin de rue une femme, qui s'en verra refuser l'accès à la communion ecclésiale, loue son corps pour \$20 ou \$30. Quel beau miracle si la femme avait pu sortir de la statue en même temps que de la rue! Mais nous n'étions plus au théâtre et la personne, Vierge ou putain, n'a pas traversé son image, son étiquette.

On pourra reprocher à Denise Boucher de jeter la Vierge avec le plâtre, comme on jetterait le bébé avec l'eau du bain. Il n'est pas facile ici de démêler l'image de la réalité: elles sont intimement liées et en interaction constante. D'une part l'auteure n'est pas mariologue, ce sont des eunuques qui le sont, dit-elle. Reste que notre génération peut reconnaître dans les Fées cette mariologie devenue anthropologie qui faisait de la Vierge la porte du ciel et de la femme la porte de l'enfer. Ces propos ne sont pas que millénaires, ils étaient encore fréquents dans les années cinquante et nous avons grandi avec eux. D'autre part, il semble que nous, chrétiens, n'arrivions plus à faire parler Marie, mère de Jésus, de façon pertinente aujourd'hui.

Des théologien(ne)s ont déjà fait ce procès à notre image de la Vierge, et dans un langage "correct". C'est vrai, mais le point de départ des Fées n'est pas du tout le même que celui de ces spécialistes qui dissertent sur Marie. La parole longtemps étouffée rugit quand elle sort, elle écorche la gorge, elle s'enfle comme ces rivières brunes auxquelles se compare Madeleine. C'est le propre du cri de choquer, comme c'est souvent celui des églises (ou des sectes) de vouloir qu'il ne s'exprime que dans leurs mots, ces mots où nous avons enfermé la vérité et nous avec. Si seulement les Fées parlaient de notre condition de pécheurs, là on comprendrait... Mais justement, c'est ce qu'elles crient. Et quand elles parlent de salut, elles ne sauraient l'attendre d'un au-delà dont elles sentent qu'on s'en est servi pour les "fourrer", d'où cette choquante image d'un oiseau-mâle-violeur dont bien peu se sont demandé ce qu'elle signifie au-delà du symbole. Elles préféreront investir sur leur parole, qu'elles apprennent à partager. On a toujours parlé dans le salut qu'apporte Jésus de sa divinité et de la foi des gens, mais rarement de son regard d'homme. C'est vi-

te faire le détour par l'au-delà. Et pourtant ce regard d'homme, on peut l'imaginer différent de celui du mâle. "Il y a trop de mâles et pas assez d'hommes".

La finale substitue le mythe de la femme Libre et Entière à celui de la Vierge Mère. *Nouvelle image* à laquelle il faudra plus tard échapper? Possible. Surtout si elle se sclérise comme celle de la Vierge. Mais puisque la réalité ne se saisit et ne se dit qu'en images, puisqu'aussi les mythes font vivre, autant choisir ceux qui nous parlent aujourd'hui. Si l'imagerie des Fées est choquante pour nous, et encore faudrait-il préciser ce "nous", les Fées nous disent que la *réciprocité est vraie*. Pourtant pouvons-nous encore prétendre que le mythe chrétien, auquel ne sont pourtant pas étrangères les images de libération et d'intégrité, dise toute la vérité à l'exclusion de tout autre mythe? Pouvons-nous surtout prétendre avoir tout dit du mythe chrétien lui-même? Et si la poussière des siècles et des intérêts le trahissait, il faudrait alors entendre comme venant aussi de ses acteurs *l'appel final des Fées* qui se sont enfin *relevées* (le Nouveau Testament traduit le même mot par "se lever, ressusciter"):

Me voici debout devant toi,
Ne me pornographise plus...
Imagine que je fais une bien bonne vivante...
Imagine!

Jean-Guy Nadeau

la crc-q barre cadbury

Provincial des Frères de Saint-Gabriel, Guy Saint-Onge est le président de la Conférence Religieuse Canadienne, région Québec, qui regroupe les supérieurs majeurs de toutes les communautés religieuses du Québec. Ce texte et le geste qu'il propose vont dans le sens d'une solidarité pratique avec les travailleurs.

Le 17 novembre dernier, la compagnie Cadbury de Montréal fermait ses portes, réduisant au chômage 500 travailleurs ayant en moyenne quatorze années de service. Malgré un vaste mouvement populaire de boycottage des produits SCHWEPPE, POWELL FOOD et CADBURY, de même que d'une offre gouvernementale fort généreuse, la compagnie, dont la majorité des opérations financières se faisait au Québec, a décidé de faire fi de toute responsabilité sociale en ne suivant que ce qui lui paraissait la logique du profit.

L'exécutif de la Conférence Religieuse Canadienne du Québec (C.R.C.-Q.), organisme regroupant les Supérieurs Majeurs de toutes les Communautés religieuses du Québec tient, à ce moment-ci, à exprimer son appui aux travailleurs mis à pied de Cadbury. Il s'agit, en même temps, d'un appui à tous les travailleurs qui ont subi et à ceux qui, si on ne fait rien, risquent de subir un même sort.

D'une façon particulière, la C.R.C.-Q. appuie le syndicat dans sa campagne de boycottage des produits CADBURY, SCHWEPPE et WELSH. En effet, *aucun de ces produits ne devrait plus être acheté au Québec.*

Il importe que la population du Québec manifeste dans son ensemble sa solidarité avec les travailleurs du Québec qui risquent d'être mis à pied par des compagnies qui

face à l'actualité

croient pouvoir déménager ailleurs pour faire plus de profit tout en continuant à vendre leurs produits chez nous. La population du Québec doit faire savoir à ces compagnies qu'elles prennent un risque économique considérable en quittant ainsi le Québec.

Dans ce sens-là, l'exécutif de la C.R.C.-Q. encourage toutes les Communautés et toutes les Institutions religieuses de même que l'ensemble de la population du Québec, particulièrement ceux qui sont en contact avec les jeunes, à continuer et même à intensifier le boycottage de ces produits et il incite ceux qui ne le feraient pas déjà à y participer. Le mouvement populaire d'appui aux travailleurs de Cadbury doit continuer.

Une telle prise de position peut paraître surprenante. D'une part, en effet, ne vient-elle pas trop tard? D'autre part, cela regarde-t-il un organisme religieux?

Cette prise de position vient, en effet, bien tardivement par rapport au mouvement amorcé par le syndicat des travailleurs de CADBURY. Il faut dire cependant que plusieurs religieux et Communautés religieuses locales ont participé très activement au mouvement de boycottage et continuent à le faire. De plus, comme organisme, la C.R.C.-Q. n'est pas habituée à intervenir ainsi sur la place publique pour faire valoir son point de vue. Enfin, ce n'est que peu à peu que nous percevons mieux que l'action collective et la solidarité ouvrière sont en liens étroits avec le sens même de notre engagement religieux.

Cette prise de position n'est cependant pas en retard si elle permet une relance de l'action amorcée et encourage ses initiateurs à continuer et intensifier leur action.

Cette action collective est en lien, disions-nous, avec le sens même de notre engagement religieux. Le chocolat a quelque chose à voir avec l'Evangile quand il y va du gain-pain de 500 travailleurs et travailleuses.

Le projet de Jésus-Christ comporte un parti-pris indéniable pour les pauvres, les exclus et les exploités. Le projet de Jésus-Christ met la libération intégrale de l'homme au coeur de l'engagement chrétien. L'engagement dans le projet de Jésus-Christ exige, pour être vrai, un même parti-pris, un même engagement à la libération de l'homme des forces qui l'oppriment, une même dénonciation de ce qui cause l'injustice.

En cette période de Noël durant laquelle nous fêtons la naissance de Jésus, incarnation de Dieu Lui-même au coeur de la réalité humaine, nous reconnaissons la présence de l'Esprit de Jésus dans ces travailleurs qui subissent l'injustice et qui la dénoncent. Nous reconnaissons cette présence de l'Esprit de Jésus dans tout mouvement de solidarité qui unit les hommes entre eux et qui porte en lui cette utopie d'une société pour qui la valeur centrale ne sera plus l'argent, mais l'homme.

Les travailleurs de Cadbury subissent à l'heure actuelle une injustice qu'il faut dénoncer. Cette situation, de même que toutes celles qui font en sorte que l'homme est écrasé parce que l'argent est mis en première place, va directement à l'encontre du projet de fraternité et de libération intégrale de l'homme du Dieu de Jésus-Christ.

Guy St-Onge, S.G.

Le Courrier

QUELLE FIERTÉ?

Monsieur le Rédacteur,

M. Guy Bouthillier, professeur de science politique à l'Université de Montréal, écrit dans la revue *Relations* d'octobre 1978 que le fédéralisme est facteur de division. Il est assez étrange que le professeur en arrive à une pareille conclusion puisque le fédéralisme est essentiellement une forme d'association entre des groupes qui ont accepté de s'unir pour mieux assurer leur avenir et leur prospérité.

Que présentement, les attitudes des Québécois se polarisent selon des lignes racistes, il y a lieu de le croire; qu'on ait chauffé à blanc un certain nationalisme chez les Canadiens français depuis quelques années montrant les Anglais et les Américains comme des exploiters, cela tout le monde a pu le constater. Le premier ministre lui-même veut accaparer la notion de fierté en faveur de ceux qui, comme lui, souhaitent la séparation du Québec du reste du Canada: les autres sont des gens qui manquent de courage, et pour employer son propre langage: des invertébrés, des chiens de poche, des laquais, des lâches et autres savoureux vocables tirés du répertoire de la délinquance.

A partir de ces constatations, comment peut-on déclarer du haut de sa chaire que c'est le fédéralisme qui engendre les divisions au sein de la communauté francophone du Québec? Notre professeur en science politique aurait peut-être du profit à approfondir la notion même de fierté. Comment se manifeste la fierté d'un peuple? En se repliant sur lui-même, en élevant des barrières autour de lui, en se coupant des autres ou plutôt en s'ouvrant à autrui dans un esprit de collaboration et de dialogue, en cultivant ce que l'on pourrait appeler un esprit continental? Cela n'empêche absolument pas l'épanouissement de notre culture. Qu'on observe un peu où nous en sommes, tout ce que nous avons pu réaliser dans le cadre fédéral. Il est bien certain que si le pouvoir actuel entend nous enfermer dans un ghetto, les divisions vont grandir. Il y a des chances qu'un bon jour les fanatiques se retrouvent seuls.

Robert Berthiaume,
Québec.

UN PRINCIPE APPLIQUÉ À TORT ET À TRAVERS

Au secrétaire de "Relations", qui a envoyé à moi et aux autres aumôniers d'hôpitaux du Québec le dernier numéro spécial de la revue (novembre '78) avec invitation à le diffuser et en donner notre appréciation.

Laissant de côté l'article du Dr Roy, qui est plus modéré, malgré sa grande démanaison de pratiquer des expériences sur les embryons humains, je vous présente ma réaction à l'article qui traite des cliniques d'avortement installées au Québec par le gouvernement provincial.

La doctrine de l'Eglise. L'enseignement de l'Eglise catholique sur l'avortement est extrêmement clair et constant à travers les siècles. Le dernier Concile oecuménique l'a résumé dans une phrase sculpturale: "L'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables" (*Gaudium et Spes*, n. 51). Le pape Paul VI l'a répété en tous les tons et fixé dans son Encyclique "*Humanae Vitae*" (n. 140: "Nous devons encore une fois déclarer qu'est absolument à exclure, comme moyen licite de régulation des naissances, l'interruption directe du processus de génération déjà engagé, et surtout l'avortement directement voulu et procuré, même pour des raisons thérapeutiques.")

Plus près de nous, Jean Paul II s'est déjà déclaré contre, et ici au Canada, nos évêques ont toujours et unanimement insisté sur les mêmes principes; et tout récemment, le vénéré Primat du Québec, le Cardinal Roy, au nom de l'épiscopat québécois et à la joie de tous les catholiques dignes de ce nom, a dit "non" aux cliniques d'avortement proposées par la politique gouvernementale de René Lévesque.

Ainsi étant les choses, on comprend mal l'attitude de la revue *Relations* qui publie un article soutenant l'opportunité d'abandonner désormais l'intransigeance de l'Eglise catholique sur ce point.

En effet, dans le numéro spécial du mois courant, *Relations* a donné large hospitalité aux propos de Guy Durand, professeur d'éthique à l'Université de Montréal, qui se posait la question: "Faut-il continuer de nous opposer à l'avortement ou composer avec lui?"

Une entente entre le Christ et Bélial.

La réponse de G. Durand à la question est déjà dans le titre de l'article: "Les cliniques d'avortement — S'IMPLIQUER POUR EDUQUER."

Parmi les raisons invoquées pour cette thèse il y en a une seule qui a l'apparence de sérieux: c'est l'application du principe de morale dit du choix du moindre mal. "Certes, dit le professeur, l'avortement est un mal: il faut le crier. Mais où est le moindre mal? Où est le plus grand bien dans les circonstances concrètes où nous vivons? L'hypothèse que je présente... est celle-ci: plutôt que de s'opposer à l'application de la loi, ne vaudrait-il pas mieux s'impliquer dans des structures permissives afin d'essayer de diminuer la demande et le besoin d'avortement?"

Du Temple de Dieu au Temple du peuple. Les destinataires de cette exhortation sont surtout les Pasteurs de l'Eglise québécoise, les médecins catholiques et les hôpitaux "catholiques".

Aux Pasteurs spirituels le professeur donne des leçons de modération, car "en étant trop rigide, l'Eglise devient suspecte: sa parole ne retient plus l'attention d'une bonne partie de la population..."

Aux médecins il inculque que, au nom de l'Evangile, le chrétien doit s'impliquer concrètement dans la vie et se "salir les mains." Les guillemets incluant les derniers mots sont mystérieux: l'auteur se garde bien de nous dire à quel évangile il fait allusion ici.

Aux hôpitaux "catholiques" il recommande d'abandonner l'ancienne intransigeance, pour participer efficacement au débat public en cours "dans la politique québécoise qui s'instaure — et qui semble devoir s'instaurer de toute façon..." Il leur rappelle aussi l'existence de la loi fédérale établissant pour les femmes canadiennes le droit à l'avortement thérapeutique, droit devant lequel il ne faudrait pas prendre une attitude obstructionniste, dit l'auteur.

De là on voit clairement que, lorsqu'on abandonne la rigidité de la morale catholique, on finit vite par tomber dans un conformisme honteux devant les lois civiles

UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS

les plus indiquées, comme celle qui approuve le meurtre d'innocents. Car en chaque avortement il s'agit bien d'un meurtre, en dépit du silence de M. Durand, qui est préoccupé de sauvegarder "certaines valeurs évangéliques", telles "le respect de la liberté, le respect des consciences, la miséricorde face à la détresse", au point de sacrifier à ces valeurs la valeur principale, qui est le *respect de la vie* (y incluse la vie éternelle) de personnes innocentes.

Pour les hôpitaux catholiques à plein sens ou sans guillemets (comme l'hôpital Santa Cabrini) le professeur n'a pas de conseils à donner, sauf, peut-être, le reproche mêlé à une mesquine ironie, lorsqu'il accuse ceux qui ne font "rien d'éducatif, aucune action positive", pour conserver "les mains propres".

On pourrait demander à M. Durand si, dans le cas où un hôpital "catholique" accepte sa théorie, les guillemets de son adjectif vont tomber, ou bien si c'est l'adjectif qui va être supprimé. D'après moi, la deuxième hypothèse serait la plus logique et la moins scandaleuse.

Démolition de la tour de Babel. Quant au principe du choix du moindre mal, appliqué par le professeur d'éthique, je dirai seulement deux choses:

1. Ce principe ne s'applique pas dans le cas d'une action intrinsèquement mauvaise, comme l'avortement ("crime abominable"). Pour sauver ma vie je peux ouvrir aux voleurs le coffre-fort de mon patron; par contre, je ne peux pas aller tuer quelqu'un pour éviter la mort à moi-même ou à ma famille. N'oublions pas non plus le principe disant que la fin honnête ne justifie pas l'emploi de moyens malhonnêtes.

2. Au fond, à la place du moindre mal, M. Durand propose le plus grand mal. Lui-même l'a écrit: "A vue humaine, rien ne peut contrer le courant individualiste et libertaire qui marque notre civilisation." Or, pour nous protéger contre ce mal il y a encore un rempart: la morale de l'Eglise catholique, qui possède en même temps une force éducative surhumaine. Si nous laissons tomber cette dernière digue, à la place de freiner le fléau, nous aurons l'immersion de la terre dans le sang.

Et certes, ce ne sera pas la parole d'un médecin aux mains sales de sang qui arrêtera une telle inondation.

Par contre, la parole d'un médecin catholique aux mains pures aura de la force. A celui-ci ne manqueront pas les occasions d'éduquer au respect de la vie les femmes désorientées ou en détresse qui s'adresseront à lui dans sa clinique privée, en vue d'obtenir l'hospitalisation. C'est bien là, dans les cliniques privées, que l'on détermine la cause de l'hospitalisation. A quoi bon donc un médecin qui placerait une femme à l'hôpital en vue de l'avortement, pour ensuite lui dicter la morale?

En conclusion, n'oublions pas que, si à la place du Temple de Dieu nous bâtissons le Temple du peuple, l'hécatombe de Jonestown va se multiplier à l'infini.

Pierre Leoni, S.J.
aumônier de Santa Cabrini.

Siégeant sur le Conseil d'Administration d'un Centre Hospitalier et, par voie de conséquence étant directement impliquée dans le débat que suscite la mise sur pied d'une éventuelle clinique de planification familiale, je me permets de réagir aux propos tenus par Guy Durand dans la revue *Relations* du mois de novembre dernier.

Coincé par les exigences de la morale traditionnelle et la situation tragique de femmes en détresse, il est normal que toute personne engagée dans cette problématique se retrouve inconfortable face à deux positions apparemment inconciliables. Passionné, le débat risque fort de tourner en rond et de se retrouver en pleine contradiction. Le discours qui favorise l'avortement tout comme celui qui condamne l'avortement contient sa propre contradiction: une vie contre une vie...

L'article de Monsieur Durand, comme le souligne son auteur, n'a certes pas la prétention d'avoir levé toute l'ambiguïté de la question mais il s'impose comme une réflexion à la fois bien articulée et bien incarnée. Le lecteur y retrouve un type d'engagement qui assume enfin les risques liés à l'ambiguïté humaine. Il y retrouve un projet chrétien qui ne restreint pas son horizon à la dimension des situations transparentes, un projet qui reconnaît le risque comme une composante inhérente à la croissance... à la vie.

Personnellement, je rêve d'une société

où l'avortement n'aura plus sa raison d'être et je me surprends parfois à y croire, mon espérance chrétienne allant jusque-là.

Le drame des femmes qui réclament le droit à l'avortement ne surgit pas à l'improviste dans notre société actuelle. Il est la manifestation, pour ne pas dire l'aboutissement, des injustices et des aliénations qu'ont eu à subir les femmes à travers l'histoire (cf. *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*). Aussi, personne ne peut se laver les mains de cet état de chose.

Pourquoi pas alors "s'impliquer pour éduquer"? Pourquoi pas s'impliquer dans "des structures permissives" afin d'assurer une réorganisation sociale qui reconnaisse à la femme, non plus seulement des devoirs et des obligations mais, avant tout, des droits et des responsabilités! Si, avec l'homme, la femme avait inventé la société actuelle, peut-être n'aurait-elle pas le sentiment d'être piégée... peut-être n'aurait-elle jamais réclamé le droit à l'avortement.

Je remercie Guy Durand de cette bouffée d'air frais et de cette percée de lumière dans l'obscurité du débat actuel sur l'avortement. J'invite les lecteurs intéressés à un complément d'information sur "le légal et le moral" à se référer à la communication du même auteur parue dans *Le Devoir* du 22 mai 1974: "L'avortement et la loi dans le contexte d'aujourd'hui".

Fernande Goulet Yelle
Val-David

TU NE TUERAS PAS

Cher M. Durand,

Votre article "S'impliquer pour éduquer" me laisse perplexe et songeur. J'y décèle de faux principes, qui entraînent votre prise de position et on croirait que vous acceptez l'avortement dit thérapeutique.

Vous parlez d'Évangile, de coercition. Il est sûr que le Christ nous a donné les moyens de parvenir au Royaume de Dieu, et le Chemin à suivre pour y arriver. Celui qui ne le suit pas n'entrera pas dans le Royaume, est-ce une coercition morale? Au jeune homme riche, le Christ a-t-il composé avec la richesse? Au contraire il a dit: "Malheur à vous riches..." Et l'épisode où Jésus chasse les vendeurs du temple montre bien Son dégoût de la richesse.

Votre position a plutôt tendance à accepter certains cas d'avortement dit thérapeutique ainsi que la loi. On dirait que vous oubliez que la reproduction est l'oeuvre de Dieu, que le fœtus est humain et que Dieu dit: "Tu ne tueras pas." Je ne sais pas si on peut composer avec les commandements de Dieu? Il est vrai que Jésus a laissé Judas libre, mais il l'a appelé le fils de la perdition. Il est vrai que Dieu laisse libre chacun de ses enfants, mais il donne à chacun, qui croit en Lui, et qui fait Sa Volonté, les lumières et forces nécessaires pour vaincre tout, y compris les anxiétés reliées aux grossesses difficiles; ne serait-

il pas temps de commencer à ÉVANGÉLISER le Québec et le Canada entier et d'annoncer le Christ et la venue de son Royaume???

Je ne suis pas d'accord avec votre prise de position: elle est dangereuse, ambiguë, glissante: je suis prêt à m'asseoir avec quiconque pour discuter avortement, et ma position restera toujours ferme: c'est un acte mauvais, comme vous le mentionnez, et il faut le condamner: ne faut-il pas tenter d'éclairer ceux qui sont enténés dans toutes sortes de considérations pour se justifier à l'avortement?

Est-ce que le Christ a imposé une morale? Il me semble qu'il n'y a pas plus clair: "Faites cela et vous vivrez..." Et la morale que défendent les mouvements pour le respect de la vie, s'appuie sur le "Tu ne tueras pas..."; est-ce imposer sa morale ou faire respecter un commandement de Dieu, ou se battre pour Dieu??

Nombre de disciples ont décroché, après le discours de Jésus sur le pain de Vie; et Jésus se tournant vers les apôtres: "Et vous aussi allez-vous me laisser...?" Il est vrai que c'est exigeant de suivre Jésus, mais l'Esprit Saint n'est-il pas là pour aider ses enfants à surmonter tous les obstacles pour arriver à la sainteté des enfants de Dieu? L'avortement est un écueil, un naufrage, une plaie béante à l'amour: peut-on dire mon Dieu je t'aime et en même temps pratiquer un avortement? Jésus a bien

dit "éloigne de moi ce calice," mais aussi "que ta volonté soit faite" et "ma nourriture est la volonté du Père", mais il n'a pas refusé la croix. Ne serait-ce pas notre devoir, à nous chrétiens convaincus, de faire briller la lumière de la vie en regardant le Christ? Celui qui est pauvre, Celui qui aime, Celui qui a porté la croix; la grossesse peut être parfois une croix: s'en décharger par l'avortement, n'est-ce pas décrocher?

**Paul Leblanc md
Matapédia**

VOUS AVEZ OMIS L'ESSENTIEL

J'ai lu le numéro "Aux frontières de la Vie".

J'y ai cherché en vain un paragraphe qui parlait de la faim et du tonique spirituels du mourant. Je suis aumônier d'un Centre d'Accueil où la moyenne d'âge est de 83 ans. J'en ai 78.

La plus grande consolation du mourant, c'est d'entendre quelqu'un prier à son chevet. Même s'il n'a jamais prié lui-même.

Vous avez omis l'essentiel. N'avez pas peur de décoller de la terre.

**E. Arsenaault, ptre
Saint-Anselme (Québec)**

LE POINT DE VUE DE GROSSESSE-SECOURS

M. Guy Durand,
Revue "Relations".

Cher Monsieur,

C'est avec un très grand intérêt que nous avons lu votre article sur les cliniques d'avortement: "S'impliquer pour éduquer". Votre regard positif sur la situation nous a permis de réfléchir et de saisir davantage notre rôle dans la société.

Nous avons perçu votre sincérité, et nous sommes d'accord sur le fait que la femme paniquée à l'annonce d'une grossesse non désirée dans bien des cas, ne voit pas d'autres solutions que l'avortement.

A votre question: "Est-il réaliste de penser que certaines femmes, si elles sont convenablement aidées, pourront prendre la décision de poursuivre leur grossesse?". Nous vivons ces situations tous les jours à Grossesse-Secours et nous croyons qu'en ayant de l'aide au bon moment, la future mère a beaucoup plus de chances de poursuivre sa grossesse. Vivant souvent dans une ambiance négative, où émotivement elle est impliquée, elle a besoin de verbaliser ses inquiétudes et de se sentir vraiment écoutée. En plus de cette aide psychologi-

que, elle trouve la possibilité de recevoir le secours qui répond à la nature de ses problèmes, qu'ils soient d'ordre médical, social, économique ou autre, grâce à des collaborateurs professionnels de diverses disciplines qui complètent et prolongent au besoin le travail des bénévoles.

Finalement, c'est elle qui prend la décision à laquelle l'a conduite son cheminement. Nous sommes là pour la respecter, quelle que soit sa décision.

Chaque année nous répondons à des centaines d'appels de femmes enceintes qui ont besoin d'un accueil chaleureux et compréhensif. Nous croyons que le message d'espoir que nous leur apportons peut les encourager et les reconforter.

Peut-être seriez-vous intéressé à connaître davantage de quelle façon on procède avec les femmes enceintes qui font appel à notre service? Si oui, il nous ferait plaisir d'en discuter avec vous.

**Les Bénévoles de
Grossesse-Secours,
par Marie-Hélène Tremblay**

le père GEORGES-HENRI D'AUTEUIL

Le 22 décembre, nous apprenions le décès subit de notre collaborateur le Père Georges-Henri d'Auteuil.

"Retenu plusieurs jours à l'hôpital et, ensuite, en convalescence à la maison, je n'ai pu assister à l'une ou l'autre des représentations des *Fées ont soif*. Les lecteurs de *Relations* voudront bien m'en excuser, surtout ceux de l'extérieur de Montréal, intrigués sans doute par le tintamarre qu'on a fait autour de cette pièce... En fait, la querelle a porté bien plus sur l'idéologie religieuse et sociale de la pièce que sur sa valeur *théâtrale et dramatique*. Comme chroniqueur de théâtre, cet aspect m'intéressait au plus haut chef..."

Ces lignes concluent le dernier manuscrit que le Père d'Auteuil nous ait envoyé. Elles respirent la passion du joueur, déçu de ne pouvoir descendre dans l'arène en un moment aussi animé, mais aussi un amour de jeune premier pour la croissance tourmentée de notre théâtre.

La scène montréalaise aura connu bien peu d'observateurs aussi assidus, aussi profondément intéressés, que cet ancien professeur de litté-



photo: Paul Hamel

rature française qui, à l'âge de cinquante-six ans, inaugurerait à *Relations* une chronique de théâtre qu'il devait alimenter avec une fidélité exemplaire pendant vingt-trois ans!

Témoins du développement inespéré de la production théâtrale, chez nous, le Père d'Auteuil en surveillait l'évolution de ce regard tour à tour sévère et attendri dont un grand-père observe les escapades et les prouesses des "jeunes", assai-

sonnant d'ailleurs louanges et remerciements d'un humour bienveillant. Il en avait bien le droit, pour avoir guidé sur la scène du Gesù les premiers pas de certains de nos meilleurs directeurs et pour avoir vu "grandir" ceux et celles qui soutiennent aujourd'hui les troupes les mieux établies.

Du professeur de littérature, il avait conservé le plaisir d'expliquer et de présenter les classiques, le culte d'une langue belle et correcte, le souci de jauger le "fond" des drames mis en scène: quel message, quelles valeurs, quel "profit" attendaient le public? Réfractaire aux modes d'une saison, il n'aurait guère suivi les intellectuels et leur théâtre parlé, "trop statique"; combien de spectateurs, par contre, auront aimé se retrouver dans la franche bonhomie et la verve malicieuse de ses propos.

Journaliste d'une fidélité et d'une loyauté peu communes, le Père d'Auteuil aura servi, sans prétention mais avec fermeté, l'essor d'une culture bien enracinée. Mais il restera surtout, pour tant d'hommes et de femmes de théâtre, un ami.

Albert Beaudry

Pierre Côté

jésuite, membre de l'équipe pastorale de la paroisse de l'Immaculée-Conception (Montréal).

Monique Dumais

ursuline, directeur du programme de maîtrise en éthique sociale au département de sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski.

André Guindon

oblat, doyen de la faculté de théologie de l'Université Saint-Paul d'Ottawa.

Lucie Leboeuf

mère de famille, assistante à la rédaction de la revue *Dossiers "Vie Ouvrière"*.

André Naud

sulpicien, professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

Marie-Andrée Roy

chrétienne et féministe, membre du collectif "L'Autre Parole"

LES CLINIQUES D'AVORTEMENT

un débat

En novembre, Relations publiait un article de Guy Durand, théologien laïque et professeur d'éthique à la faculté de théologie de l'Université de Montréal: "s'impliquer pour éduquer". Plutôt que d'en rester au niveau général et théorique d'une discussion pour ou contre l'avortement, l'auteur choisissait de réfléchir sur les choix concrets qui s'imposent aux chrétiens du Québec au moment où la loi (fédérale) autorise l'avortement thérapeutique et où le ministère des Affaires sociales assure la mise en place d'un réseau public de cliniques d'avortement. Comment le chrétien défendra-t-il le plus efficacement les valeurs de vie auxquelles il adhère? Il s'agit d'abord d'éduquer, et non plus de contraindre, répondait l'auteur, et pour ce faire, les chrétiens doivent "s'impliquer" dans les cliniques mises en place, et non pas faire obstacle à leur implantation.

Le texte ne pouvait manquer de provoquer de fortes et nombreuses réactions — le *Courrier* en donne un écho. Dès la parution du numéro, cependant, Relations avait pris l'initiative de solliciter un certain nombre de commentaires, dans l'espoir de maintenir le débat au niveau de sérénité et de réalisme où l'avait situé l'auteur. Nos lecteurs trouveront ci-après les observations des chrétiennes et des chrétiens auxquels nous avons soumis le texte de Guy Durand, ainsi que la réplique de ce dernier aux critiques qu'on lui fait. Les titres sont de la rédaction.

des comités d'aide à la vie

Pour mettre en ordre ma réaction au texte de Guy Durand, je soulignerai d'abord ce qui m'a plu, j'apporterai ensuite quelques nuances, enfin je signalerai ce que j'aurais aussi aimé y trouver.

1. Le positif:

- prise de conscience de la complexité du problème et souci de parvenir à une solution qui, sans être intransigente, respecte tous les éléments de la situation;
- refus d'une attitude d'indifférence permissive qui aboutirait à démissionner devant la complexité de la question;
- respect de valeurs importantes, comme la liberté personnelle, l'autonomie de la conscience et une attitude de miséricorde;
- recherche d'un comportement qui mise résolument sur l'éducation à faire et qui accepte pour cela une implication concrète dans les "situations de détresse";
- accent mis sur le climat à créer pour que les personnes se sentent aidées et retrouvent le goût de garder leur enfant;
- importance reconnue à l'écoute des personnes, ce qui les aide à mieux voir leur problème et à envisager plus sereinement les diverses solutions possibles;
- caractère multi-disciplinaire du comité qui accueillera les demandes: la

complexité des situations individuelles l'exige.

2. Quelques nuances:

Je préférerais qu'on parle de cliniques de respect de la vie et d'aide à la vie, plutôt que de cliniques d'avortement. On me dira que la réalité correspond aux termes courants: qu'on la corrige, ou alors j'aime mieux me tourner vers Grossesse-secours. On ne peut éviter de remonter au niveau des principes qui sont ici en jeu: faut-il ou non classer l'avortement comme un meurtre? Et en ce cas, est-il possible d'admettre le meurtre d'autrui comme solution à un problème de relations interpersonnelles? Si non, il faut pouvoir proposer d'autres solutions et tout mettre en oeuvre pour qu'elles soient viables.

Dans cette perspective, je recommanderais la formation de comités "d'aide à la vie", qui accompagneraient la femme enceinte pendant toute la durée de sa grossesse, sans se contenter de l'inviter à réviser son premier choix. Ces comités devraient être multidisciplinaires pour intervenir aux divers niveaux où se pose ce problème humain: pourquoi un conseiller spirituel n'y siégerait-il pas? Il leur reviendrait éventuellement d'offrir un secours financier, de "dédramatiser" la situation et de faire valoir aux yeux de la cliente les répercussions sociales du geste qu'elle envisage (problème

de la dénatalité) comme les recours conciliables avec la vie du fœtus (l'adoption, par exemple, au moment où l'attente est de cinq ans pour les couples qui désirent accueillir un jeune enfant).

Il faudrait surtout assurer la fermeté au plan des principes (respect de la vie humaine) et un accueil illimité de la personne pour l'éveiller à certaines valeurs et l'aider à prendre sa décision.

L'établissement de cliniques de ce type, clairement distinctes des "cliniques d'avortement" mises en place et des cliniques de planning familial, aurait l'avantage d'éviter toute ambiguïté et toute confusion dans l'échelle des valeurs qu'on propose. L'Eglise, à cet égard, ne doit pas se laisser guider par la peur: peur de heurter l'opinion publique, peur de s'opposer à une loi déjà sanctionnée, peur de l'échec immédiat (il n'y a rien à faire, le mouvement est irréversible), non plus que par la méfiance (à l'égard des CLSC, par exemple).

3. J'aurais aimé trouver dans un article sur ce sujet:

- une présentation plus valorisante de la position des évêques du Québec et de la sagesse des principes de la tradition chrétienne;
- une distinction plus nette entre liberté personnelle et respect de la vie;
- quelques précisions sur les motifs de l'avortement: médicalement, il n'y a plus guère de cas où l'avortement soit indispensable: les raisons véritables sont d'ordre social, financier, psychologique...
- un exposé plus détaillé des rapports entre la loi, les valeurs et la morale.

J'estime que toute législation présente, de fait, une morale à la population qu'elle régit; sans qu'il s'agisse du code de tel ou tel groupe, le corps de lois sanctionne et promeut un ordre de valeurs.

En somme, je suis favorable à une implication des chrétiens, même dans les cliniques d'avortement, mais à condition qu'on y affirme clairement ses positions et qu'on y travaille à chercher une autre solution que l'avortement: qu'on écarte les ambiguïtés, qu'on établisse des moyens précis de répondre aux difficultés qui poussent à l'avortement, qu'on mette en évidence les problèmes de conscience et de foi sous-jacents, qu'on favorise l'éducation en veillant à élargir le point de vue des personnes en cause.

Pierre Côté

toujours pour la vie

J'ai lu avec grand intérêt l'article de Guy Durand et j'acquiesce profondément à l'hypothèse qu'il propose, à savoir: s'engager dans des structures permissives afin d'exercer une éducation visant à restreindre la demande et le besoin d'avortements.

Le sujet de l'avortement en est un que j'aborde avec beaucoup de réticences car je suis de plus en plus consciente de l'enjeu de mort et de vie, de destruction et de renaissance qu'il sous-tend. Mes positions sont loin d'être fixées de façon définitive sur la question, pourtant j'ose livrer certaines réflexions qui peuvent aider à parvenir à plus de libération et surtout à plus de vie.

En tant que théologienne moraliste, il me paraît bien important de regarder en face une situation. Dans la situation de recours à l'avortement, nous sommes en présence de femmes en détresse qui se voient, pour différentes raisons, obligées de prendre un moyen extrême pour sortir d'une impasse, intolérable pour elles. Les possibilités qui leur sont données au Québec sont très limitées actuellement, ce qui contribue à accroître leurs angoisses. Pourtant ni l'Eglise ni l'Etat ne peuvent se défilier devant cette situation difficile, passer de l'autre côté du chemin pour ne point voir et se garder les mains propres à tout prix.

A ne présenter que l'idéal pur, l'Eglise laisse bien des personnes cheminer seules, ou suivre de façon essoufflée sans jamais être comprises dans le concret de leur vie, ou encore se fixer

dans un cadre perçu comme la vérité immuable, éternelle. Guy Durand le fait bien remarquer: "En étant trop rigide, l'Eglise devient suspecte, sa parole ne retient plus l'attention d'une bonne partie de la population, ne suscite plus la réflexion".

Jean XXIII a présenté l'Eglise comme "mère et éducatrice des peuples", ainsi je souhaiterais qu'elle soit une mère compréhensive, qui se laisse émouvoir par les difficultés de ses enfants, une éducatrice qui sache aider à vivre le quotidien et non un code de lois ni une "cassette" sur les valeurs éternelles.

En tant que femme, il me semble urgent que des femmes fassent partie des comités d'avortement thérapeutique. Il est évident que les femmes vivent de façon plus immédiate et plus sensible

que les hommes le problème de l'avortement et que nous sommes marquées très particulièrement dans notre corps par toute notre vie sexuelle. Les femmes qui sont attentives à tous les messages de leur organisme peuvent mieux saisir tout l'impact physiologique, psychologique et spirituel qui peut être vécu lors de la demande d'un avortement.

Ainsi ma condition de femme et de théologienne moraliste m'invite à solliciter de façon pressante des structures, à savoir des cliniques de planification familiale et d'avortement thérapeutique, qui permettront d'envisager franchement les questions urgentes de vie et d'aider les femmes à y répondre de façon décente et responsable.

Monique Dumais

pour une éthique de conviction

Dans le but d'étudier comment l'atmosphère morale d'un milieu social influence le développement du jugement moral des jeunes, le Centre pour l'éducation morale de l'Université Harvard a recueilli des données auprès des sujets de trois institutions. Des trois — un kibbutz israélien, un centre de détention américain et un orphelinat catholique américain — cette dernière, par son atmosphère coercitive et anti-éducatrice, paralyse complètement le développement moral. Alors qu'on trouve des protocoles moraux de 4e et 5e stade de développement (selon la séquence de Kohlberg) dans le kibbutz, d'autres de 2e et 3e stade dans le centre de détention, on n'obtient à peu près que des stades 1 chez les pupilles de l'assistance catholique. Écoutons le témoignage d'un garçon de 15 ans qui caractérise bien l'atmosphère morale créée par cet orphelinat: "Ça te brise vraiment le cœur de dire la vérité quand tu risques de t'attirer des troubles. Je jouais et j'ai lancé un caillou et j'ai frappé une auto. C'était un accident, mais je l'ai dit à la soeur. J'ai été puni."

Exception déplorable? On aimerait le croire. L'établissement empirique des faits contredit néanmoins ce que nous nous plaçons à imaginer plutôt qu'à vérifier. Par leurs méthodes d'endoctrinement (et quelle doctrine!) et d'intimidation parfois irrationnelle, plusieurs institutions catholiques, loin de contribuer à un développement moral qui conduit à des engagements lucides et courageux, tablent sur la "bonne conscience", une pure récitation de prétendus principes

moraux, plutôt que sur le risque adulte de faire la vérité *pratique*, la seule dont l'agir humain est capable.

Toute communauté dispose de trois méthodes possibles de pédagogie morale: le conditionnement, que ce soit par les bons vieux processus de honte ou par les méthodes scientifiques de la modification du comportement, la coercition légale ou l'éducation morale. Dans le contexte d'un consensus social solide portant sur la malice de certains agissements, le conditionnement et la coercition légale peuvent servir à décourager ceux qui, par faiblesse ou par malice, seraient tentés de poser des actes extérieurs contraires à la morale conventionnelle. Ces méthodes sont cependant inaptes à engendrer du moral si tant est qu'on entende toujours par moral: rendre bon. Si on veut leur reconnaître une certaine efficacité pédagogique, ce ne peut être en raison de leur effet propre puisqu'elles font d'un sujet un "patient" plutôt qu'un "agent", un *non sui causa* plutôt qu'un parent responsable de son être moral. Aussi bien le conditionnement que l'intimidation ne sont donc pédagogies de moralité que par l'effort d'éducation de l'affectivité et du discernement qui les accompagne.

Or concernant l'avortement thérapeutique une telle condamnation sociale n'existe même plus. Loin de là, un consensus de tolérance est en train de se former sous le regard bienveillant du législateur. Dans un tel contexte social, on se demande quelle espèce de résultat positif on peut attendre d'une coercition ou

d'un conditionnement "catholique" qui n'ont l'appui ni du "bras séculier" ni de la désapprobation sociale.

Instances critiques dans la société, les Eglises, communautés confessionnelles, sont le lieu d'une éthique de conviction cherchant à éveiller les consciences par le témoignage de leur foi en l'humanité renouvée de l'homme et de la femme, par leur espérance dans la plénitude ecclésiale en gestation, par leur amour des personnes en qui la vie jaillit pour l'éternité. Les Eglises n'ont d'autres voies légitimes en ce domaine moral que celle de l'éducation. Se retirer à l'écart des drames humains dans une attitude hautaine et accusatrice, en plus de n'accomplir rien de positif, n'équivaut-il pas à refuser de mêler le levain à la pâte? On

se demandera ensuite pourquoi des chrétiens et des chrétiennes, comme notre orphelin de 15 ans, n'ont de la morale qu'une notion matérialisée.

C'est assez dire mon accord avec le propos d'ensemble de Guy Durand. Les quelques réticences que j'ai éprouvées en lisant son texte portent surtout sur ce qu'il ne dit pas concernant les conditions dans lesquelles on pourrait concevoir la participation d'un médecin soucieux de moralité, catholique ou non, à un avortement thérapeutique. Mais sur un sujet de cette envergure, comment lui en vouloir pour ce qu'il ne saurait dire dans trois pages et demie de texte?

André Guindon

une société "abortive"

Voici les quelques réflexions que je désire partager après la lecture de l'article de M. Guy Durand sur les cliniques d'avortement, "S'impliquer pour éduquer".

Dans un premier temps, je tiens à souligner que dans cet article, on se sent davantage en terrain de dialogue, car l'auteur accepte de sortir des sentiers battus du dogmatisme, pour développer une approche plus liée au vécu. De plus, l'auteur refuse clairement la complicité avec ceux qui s'accommodent encore du complexe des "mains blanches". Et sa profession de foi au plan de la formation morale a dû en faire trembler plus d'un.

Certaines questions demeurent cependant, pour moi.

1. Dans l'article, il ne ressort pas clairement que la femme n'est pas "une avorteuse de profession". Il est important de rappeler clairement que pour une femme l'avortement est une décision difficile et douloureuse. Et ceci, même avec des cliniques où l'avortement est accepté. Souvent la femme choisira de porter le poids social d'une grossesse non désirée, mais à quel prix: comme cette femme, mère de quatre enfants, séparée depuis 2 ans, et enceinte d'un cinquième enfant. Sans aucun support, garder l'enfant est impossible. Elle le confie à l'adoption à la naissance. "Geste courageux", diront certains, mais qui pour cette femme s'appelle: "abandon". Il faudrait se questionner sur l'impact d'un tel arrachement; ne comporte-t-il pas, pour cette femme, les mêmes éléments destructeurs que ceux que l'on relie à un avortement, bien que nos bonnes consciences en soient plus tranquilles?

2. Une seconde interrogation: la perspective trop strictement personnaliste de l'approche. Comment peut-on analyser les enjeux de la mise sur pied de cliniques reconnaissant l'avortement, sans développer les composantes socio-économiques?

Qui sont les vrais promoteurs de la "société abortive"? Où sont les "prudes" du "Respect de la Vie", lorsque des femmes et des hommes s'unissent et luttent:

- pour des logements décentes (qu'on se rappelle la destruction des logements familiaux, propriété de Clermont Motor, pour faire place à une salle de démonstration de voitures de l'année...)

- pour un réseau universel de garderies (les quelques-unes existantes sont constamment menacées de fermeture... les écoles n'assurent même pas un service aussi élémentaire que l'accueil de 15 heures à 18 heures... les dîners à l'école, quelle bataille pour les obtenir...)

- pour les congés paternité et maternité (très souvent, la grossesse équivaut à une perte d'emploi et, comme m'affirmait le président du syndicat d'une usine menacée de fermeture, "avec la hausse du coût de la vie il faut deux salaires pour un revenu").

- contre les agressions constantes aux conditions de vie familiale, par les coupures d'allocations familiales, des prestations d'aide sociale, de l'assurance-chômage... les coupures dans les services de san-

té... le non-respect de la santé des travailleurs et travailleuses dans les usines... L'organisation sociale est excessivement déficiente pour supporter positivement la prise en charge de l'enfant par les parents et surtout la femme seule.

3. Autre question: pourquoi faudra-t-il toujours la kyrielle de spécialistes pour éclairer la démarche de cet "être faible" qu'est la femme, mais bien plus, décider à sa place? Car même entourée de toutes les lumières, elle reste toujours pour beaucoup un "être mineur".

Précisons: que la décision ne soit pas confinée au bureau du médecin et que les ressources éducatives élargies soient présentes et même que leur intervention soit exigée, d'accord. Mais une fois l'éclairage fait, il revient à la femme, ou au couple s'ils font la démarche conjointement, de prendre la décision.

4. Autre question: Comment peut-on écrire que seuls les catholiques assureront la fonction d'éducation des comités d'avortement thérapeutique? C'est un jugement rapide de l'auteur, et même injuste pour ceux et celles qui se battent depuis des années pour des réseaux universels de planning familial et pour le respect des femmes en situation d'avortement, la nécessité de soins médicaux adéquats et d'accompagnement humanitaire, alors que les institutions catholiques ont surtout joué un rôle obscurantiste bien connu pour freiner ces luttes courageuses.

Et cela m'amène à soulever une deuxième inquiétude sur ce dernier point: l'utilisation piégée qui peut être faite de l'appel de l'auteur à la présence de catholiques dans les comités d'avortement thérapeutique: avec la mentalité actuelle de plusieurs groupes catholiques, leur présence risque de freiner et même de neutraliser plutôt que d'être vraiment au service de ces femmes. Nous n'avons pas à participer à un tel comité si nous n'acceptons pas la nécessité de l'avortement pour des femmes en situation difficile.

Conclusion

L'avortement n'est pas un acte détaché du reste de la vie, un "instant" isolé et clos dans l'histoire d'une femme. Il se situe à l'intérieur d'une longue histoire à la fois personnelle et collective. Il est aussi, au moins en partie, le reflet et l'aboutissement non seulement d'une éducation "abortive" mais d'une société "abortive". C'est pourquoi il est si difficile à comprendre pour l'esprit et la mentalité de la médecine "à l'acte" et de la morale "à l'acte". (Il faudrait longuement s'interroger sur le rôle effectif

que les institutions catholiques ont concrètement joué et continuent de jouer à chacune des étapes de cette histoire, pour être capable de comprendre le rôle qu'elles pourraient peut-être jouer face à l'avortement proprement dit.)

De même, l'attitude à prendre face à l'avortement, les soins à donner, les cliniques à créer, etc., doivent tenir compte de cette perspective historique et collective. Dans ce sens, l'hypothèse de base de Guy Durand (cliniques intégrées,

lois ouvertes et accueillantes, souci éducatif, recours aux diverses ressources du milieu) est excellente. Mais elle demeure trop craintive, et trop prompte à qualifier de "compromission avec le permissif" ce qui est en réalité un "souci positif de la vie" avec ce qu'il comporte de complexités et d'inévitables contradictions, apparentes ou réelles.

Lucie Leboeuf

des voies inacceptables

L'article que publiait récemment Guy Durand sous le titre "s'impliquer pour éduquer" est une remise en question globale des orientations qu'a toujours prises l'action de l'Eglise en matière d'avortement. Cette remise en question est inspirée par un souci manifeste que l'Eglise soit davantage présente à une réalité jugée regrettable, mais inéluctable, et soit mieux en mesure d'influer sur les décisions qui se prennent. Le caractère radical du revirement suggéré aux catholiques et aux autorités ecclésiales aussi bien que la volonté de servir qui inspire l'ensemble de la démarche du moraliste obligent à examiner sans passion et avec soin les "hypothèses" proposées.

La pensée de Guy Durand prend son départ dans l'analyse de la situation concrète dans laquelle se trouve l'Eglise sur la question de l'avortement. Le danger est grand, estime l'auteur, que la pensée, les discours et l'action de l'Eglise et des catholiques soient marginalisés, soit parce que les vues de l'Eglise paraîtront trop intransigeantes, soit parce que les croyants se tiendront en dehors des lieux où les cas d'avortement seront concrètement examinés et traités. Pour éviter cette marginalisation, l'auteur estime que les catholiques devraient s'impliquer d'une façon positive et non pas négative dans l'instauration et le fonctionnement des cliniques d'avortement. Et poussant sa logique jusqu'au bout, il invite à revoir également tous les aspects de l'attitude des catholiques face à l'avortement, qu'il s'agisse du rôle des hôpitaux "catholiques", du rôle des médecins catholiques ou de la question de la "libéralisation" de la loi. C'est sur tous ces terrains que la pensée et les actions concrètes de l'Eglise et des catholiques devraient être révisées, avec cette volonté de service dont j'ai souligné plus haut l'évidence et la sincérité.

Avant d'aller plus avant, soulignons l'intérêt de cette réflexion, dans la mesure où elle met en évidence le danger de marginalisation dont il vient d'être question. On ne peut nier qu'il y ait là un problème des plus graves. Aux analyses de l'auteur, on pourrait ajouter que la lutte de l'Eglise contre la "libéralisation" des lois sur l'avortement suscite nécessairement des campagnes d'opinion contraires. Celles-ci ont pour effet d'accréditer progressivement l'idée que l'avortement est une chose sans gravité, laissée au libre choix de chacun et qui ne devrait pas faire tellement problème. Dans ces conditions, on ne peut nier l'intérêt d'une réflexion dont le premier souci est de fournir un meilleur contexte à l'action de ceux qui se soucient de la promotion d'une attitude responsable et morale en face de l'avortement.

Si grand pourtant que soit l'intérêt qu'on porte à cette réflexion pour la qualité et la pertinence de son souci, il ne peut nous distraire d'une question cruciale, celle de savoir ce que valent les réorientations proposées. Ce sera désormais mon propos d'aborder de front cette question.

Existe-t-il des absolus?

J'ai signalé plus haut la distance qui sépare les orientations proposées par l'auteur de celles qu'a prises l'Eglise, dans notre pays, un peu partout dans le monde et dans ses plus hautes instances. Afin d'assurer que l'Eglise soit plus écoutée et que les catholiques soient là où se donnent les conseils et où se prennent les décisions, Guy Durand recommande qu'on adopte, sur tous les fronts, une approche permissive, quitte à investir davantage dans des efforts de persuasion et d'éducation auprès des femmes qui pourraient réclamer un avortement. L'Eglise, de son côté, résiste à toute compromission, même au ris-

que de passer pour intransigeante ou d'être marginalisée. Ces options sont trop contraires pour n'avoir pas des justifications profondément divergentes. Ce sont ces justifications qu'il importe d'examiner.

Une question d'une importance décisive est évidemment celle du respect dû à la vie foetale. Guy Durand affirme que le foetus exige respect et protection, mais il n'ose trancher la question de savoir si ce respect doit être absolu:

"Au plan éthique, il me semble évident que le foetus (et l'oeuf humain) exige respect et protection. Dès la fécondation il y a un être humain en devenir. Dès le premier instant, le développement de l'être est déjà inscrit pour une bonne part dans le code génétique. Pour le besoin de cet article et dans la perspective envisagée, cela suffit. On n'a pas besoin de se demander si ce respect doit être absolu ou s'il admet quelque exception, si rarissime soit-elle. Le foetus n'est pas une simple excroissance de la mère."

Dans un contexte élargi, mais qui inclut sans doute l'affirmation qu'on vient de lire, l'auteur termine son article en écrivant: "Finalement, je pense qu'il n'y a pas ici d'absolu." Cette phrase me paraît planer sur l'ensemble de la position de Guy Durand et l'expliquer. L'ensemble de cette position serait sans doute incompréhensible sans la mise entre parenthèses de la question de savoir s'il y a obligation absolue à respecter le foetus. L'auteur affirme que, pour le besoin de son article et dans la perspective envisagée, il n'est pas nécessaire de se poser cette question. Ces mots sont faibles. Je dirais, quant à moi, que les orientations que nous propose Guy Durand ne peuvent tenir que si cette question est évitée. Mais peut-on l'éviter vraiment? Et l'auteur l'évite-t-il véritablement? Je soumets que l'ensemble de l'orientation proposée par Guy Durand suppose que le respect du foetus ne s'impose pas d'une manière absolue. Et là se trouve la racine doctrinale première du revirement qu'il propose.

Là se trouve également la racine première de ce qui oppose son "hypothèse" à la thèse de l'Eglise. J'emploie ces deux mots à dessein, car là où Guy Durand fléchit, l'Eglise reste ferme; là où il met entre parenthèses et nie implicitement, l'Eglise réaffirme avec vigueur et clarté.

L'Eglise maintient sa position sur l'avortement contre vents et marées, et malgré toutes les pressions de l'opi-

nion, parce qu'il existe pour elle des absolus et parce que l'obligation de respecter le fœtus en est un. Dans ses instances suprêmes, l'Eglise n'ignore évidemment pas qu'il existe un doute entourant la question de savoir si le fœtus est une "personne humaine", à cause notamment des spéculations médiévales sur le moment de l'infusion de l'âme spirituelle. Mais ce doute ne permet pas de mettre en question l'obligation absolue de respecter le fœtus. C'est qu'on n'a pas le droit de tuer délibérément un innocent tant qu'on n'est pas certain que celui qu'on vise n'est pas un être humain. Voilà ce qui explique que l'Eglise applique à l'avortement le "Tu ne tueras point" de la Bible avec toute sa rigueur. Voilà également pourquoi le dernier Concile n'hésitait pas à ranger l'avortement parmi les formes de l'homicide et à le dénoncer comme un véritable crime contre la vie humaine (1).

Ces remarques conduisent à conclure qu'il faut voir dans cette divergence de fond concernant le caractère absolu de l'obligation de respecter le fœtus la racine de la tendance permissive proposée par Guy Durand et de ce qu'on peut appeler l'intransigeance de l'Eglise. Il n'est pas difficile d'apercevoir la cohérence sur deux attitudes, l'une fondée sur une mise entre parenthèses, l'autre la refusant. Mais il ne suffit pas qu'une pensée soit cohérente, il faut encore qu'elle soit vraie. Pour moi, j'entrerais facilement dans les vues permissives proposées par Guy Durand quand on m'aura montré qu'en dehors du cas de légitime défense il peut être moralement permis de tuer délibérément un innocent en invoquant le fait qu'on n'est pas absolument certain que celui qu'on vise est un être humain.

Peut-on imposer sa morale?

"Personnellement, je pense que la coercition est contraire à la morale. Je ne voudrais en aucune façon imposer une morale. Ni par la coercition, ni par la force de la loi, ni par l'obstruction. Je ne veux témoigner que par la force de ma conviction intérieure."

Ces mots sont à bon droit mis en évidence dans l'article de *Relations*. Ils sont au centre des délibérations de Guy Durand ou, plutôt, ils sont sous-jacents aux options qu'il prend. Il est donc utile de clarifier la question qu'ils impliquent.

Cela nous conduira à discerner, sur ce point également, ce qui distingue la position que nous étudions ici de celle de l'Eglise.

A vrai dire, la pensée de l'auteur est hésitante. La conviction dont on vient de lire l'expression est largement atténuée par les questions que finit par se poser l'auteur au terme de son article: "Ai-je exagéré en affirmant qu'il ne faut pas chercher à imposer sa morale par la force de la loi"? Ai-je traité avec assez de nuances la distinction existant entre le légal et le moral? Dans d'autres secteurs, j'admets pourtant la justesse de lois coercitives, par exemple concernant le vol, le viol, l'euthanasie." En lisant ces lignes, le lecteur est donc amené à se demander si le moraliste n'est pas effrayé par le principe qu'il a posé.

Il l'est à juste titre, car s'il est un absolu duquel devrait le détourner sa crainte des absolus, c'est bien celui de poser qu'on doit se comporter de manière telle, dans la formulation des lois, qu'on n'impose jamais sa propre morale. L'auteur le ressent. Il donne même des exemples où il consent à "imposer sa morale". Cela ne l'empêche pas, cependant, de laisser planer sur la politique qu'il propose pour l'Eglise en matière d'avortement le principe dont il sent lui-même la fragilité.

En réalité, le problème de morale politique que pose ce principe apparemment simple et séduisant est des plus complexes. De son propre aveu, l'auteur ne l'aborde pas véritablement. Il est manifeste, en effet, comme il le suggère lui-même, qu'il ne suffit pas de dire qu'il y a une différence entre le légal et le moral. Guy Durand rappelle, il est vrai, trois principes qu'avaient invoqués les évêques du Canada en 1966, dans une prise de position sur la contraception. Mais il n'est pas sans intérêt de remarquer que les évêques du Canada n'ont précisément pas voulu appliquer ces principes à la législation sur l'avortement. Le motif de ce refus est à chercher dans l'absolu qu'on rencontre ici, celui du respect dû à la vie humaine. S'il est possible d'accepter qu'on légalise la diffusion des moyens contraceptifs ou même le divorce, on ne saurait accepter qu'on légalise l'homicide.

Malgré le détour que nous avons fait, nous sommes donc de nouveau placés devant les deux grands choix que nous avons déjà rencontrés: d'un côté, la pensée de l'Eglise qui pose comme absolu le devoir de respecter la vie humaine et en conséquence le fœtus; de l'autre, une pensée qui met cette obligation entre parenthèses.

Où se trouve la voie du service?

Le lecteur a certainement bien perçu la nature de la réorientation proposée par Guy Durand de même que les motifs qui l'exigeraient. Ils se trouvent bien ramassés dans les deux paragraphes que voici:

Mais la progression des avortements continue. Rien ne peut empêcher certains médecins de passer n'importe quoi sous le couvert d'"avortement thérapeutique". Personne ne peut (ni ne veut) empêcher la mise au point de la commercialisation de nouveaux médicaments ou de nouvelles techniques abortives d'utilisation super-facile, par la femme elle-même. Rien ne peut empêcher les Canadiennes d'aller se faire avorter aux Etats-Unis. Et surtout, à vue humaine, rien ne peut contrer le courant individualiste et libertaire qui marque notre civilisation. Les lois seront de plus en plus inefficaces à imposer un comportement aux gens. La seule ressource reste l'éducation, et l'auto-éducation.

Devant ces faits, je suis porté à penser que la communauté chrétienne devrait changer d'attitude et s'efforcer de composer avec des structures permissives et ambiguës...

"S'impliquer pour éduquer", telle est la voie proposée par l'auteur, après qu'il eût constaté le caractère inéluctable d'une accessibilité toujours plus grande à l'avortement. Cette voie signifie l'acceptation des cliniques intégrées, la participation des hôpitaux "catholiques" et des médecins catholiques aux avortements, la promotion même d'une loi plus libérale. Il suffit de relire la *Déclaration de la Congrégation pour la Doctrine de la foi sur l'avortement provoqué*, publiée en novembre 1974 (2) pour se rendre compte du caractère en tous points radical de la réorientation que propose Guy Durand. Mais il ne suffit pas de dire ce que cette réorientation a de radical; il faut savoir si elle est acceptable. A ce moment de nos délibérations, la question qui se pose est donc la suivante: si séduisante qu'elle soit, la réorientation proposée est-elle acceptable à des gens qui reconnaissent le droit absolu du fœtus à la vie et qui estiment que l'avortement est un crime?

En guise de réponse personnelle, j'esquisserai deux remarques. La première pour dire combien je trouve difficile d'imaginer des personnes fermement convaincues du droit absolu du fœtus à la vie militant pour une libéralisation plus grande de la loi sur l'a-

1. *Constitution pastorale "Gaudium et Spes"*, nn. 27(3), 51(3).

2. *La Documentation catholique*, 1974, n. 1666, p. 1072(22).

vortement. Au point où en sont les choses, toute libéralisation plus grande équivaldrait en pratique à accorder l'avortement sur demande. A quoi j'ajouterais que je trouve plus difficile encore, et de beaucoup, d'imaginer un médecin habité par la même conviction prêtant sa compétence et son art à une activité qu'il estime tout simplement criminelle.

Ma seconde remarque voudrait attirer l'attention sur le fait que la question de fond qui sous-tend tout le débat sur l'avortement comme tout l'article de Guy Durand surgit ici de nouveau. Cette question est celle qui oppose ceux qui préconisent une approche permissive en matière d'avortement, parce qu'ils ne reconnaissent pas ou mettent entre pa-

renthèses le droit absolu du fœtus à la vie, à ceux qui refusent de se fermer les yeux ou d'oublier cet aspect absolument crucial des choses.

Faut-il s'impliquer pour éduquer? Oui, certes, mais tout dépend de ce qu'on met sous les mots. Si les voies suggérées par Guy Durand ne sont pas acceptables, son propos fondamental n'en invite pas moins l'Eglise et les chrétiens à redoubler d'inventivité et de zèle pour instaurer des modes et des lieux de service qui soient à la fois efficaces et parfaitement compatibles avec des exigences morales qu'on ne peut, même un instant, oublier.

André Naud

entamer le dialogue

Guy Durand, dans son article "Les cliniques d'avortement, s'impliquer pour éduquer", prend une position courageuse. Elle est loin de faire l'unanimité chez les chrétiens! En optant pour des structures plus ouvertes il a le grand mérite de ne pas durcir les positions qui sont défendues actuellement de part et d'autre. Il favorise également l'instauration d'un dialogue. On est porté à penser que si l'ensemble des chrétiens et des chrétiennes avait montré cette souplesse, on ne serait pas confronté actuellement à des positions aussi dures. La porte du dialogue semble ouverte chez le professeur Durand. Nous allons l'emprunter.

1- N'avez-vous pas l'impression que vous avez peu de chance d'être suivi dans votre position par l'ensemble des autorités ecclésiales? Et donc que dans la réalité vos prises de position risquent d'avoir peu d'impact. Evidemment vous pourriez me dire qu'on n'intervient pas toujours en s'attendant à l'efficacité immédiate de son geste, mais je pense qu'on peut s'interroger également sur la viabilité d'une position à partir des appuis réels qu'on détient dans le milieu.

2- Vous parlez de techniques abortives super-faciles. Ne croyez-vous pas que votre expression est un peu forte pour parler de nouvelles techniques loin d'être facilement accessibles et généralisées? Ne pourrions-nous pas parler plutôt de super-difficultés actuellement pour une femme qui désire une interruption de grossesse?

3- Votre hypothèse est de "mieux s'impliquer dans des structures permissives afin d'essayer de diminuer la demande et le besoin d'avortements". Votre hypothèse me semble des plus re-

cevables à partir du moment où on conçoit comme possible que des personnes aux options différentes travaillent ensemble pour le meilleur bien des personnes, des femmes en l'occurrence.

Je suis personnellement d'avis que les femmes ont le droit à l'avortement et que ce service doit être disponible pour toutes les femmes qui en font la demande. Il doit exister parallèlement à ce service une gamme d'autres services qui me semblent indispensables pour que la femme enceinte soit en position de choix et non d'obligation quand vient le temps de décider de poursuivre ou d'interrompre une grossesse. Je reconnais la légitimité et la valeur du choix des femmes, choix pris avec la plus grande liberté possible. N'avons-nous pas à lutter avant tout pour rendre cette liberté accessible à toutes les femmes d'ici? Liberté économique, congés-maternité, garderies, etc.

4- Dans vos paragraphes sur les médecins vous dites: "si tous les gens qui respectent la vie foetale refusent d'y participer (comités d'avortement thérapeutique) combien en restera-t-il qui auront le souci éducatif?" Je voudrais ici que vous clarifiiez votre pensée. On croit presque comprendre que les médecins qui pratiquent les interruptions de grossesse n'ont ni respect de la vie foetale ni souci éducatif. Ce serait charger lourdement les épaules de ces médecins. Je ne pense pas que vous imputiez ces caractéristiques aux médecins en question mais votre texte laissait le doute. Le souci éducatif et le respect de la vie foetale n'étant pas l'apanage exclusif des autres médecins.

5- Vous parlez de l'interruption de grossesse comme d'une "tâche odieuse" pour les médecins. Même employée entre guillemets, cette expression me semble discriminante. Si cet acte mé-

dical était tant soit peu odieux, il faudrait alors ne pas le poser. Si ce n'est pas le cas...

6- Est-ce refuser de suivre Jésus ou le trahir que de subir une interruption de grossesse? Vos exemples pris dans l'évangile m'ont laissé un léger doute. Je sais que toute comparaison est boiteuse mais la situation des femmes qui vivent une interruption de grossesse est assez délicate pour qu'on se permette d'être légèrement chatouilleux sur les exemples utilisés.

Dans votre article vous prenez le soin de préciser que vous ne voulez pas imposer votre morale. Vous voulez témoigner par la force de votre conviction intérieure. Cela me semble particulièrement signifiant et interpellant. Vous avez également l'audace de favoriser une plus grande permissivité au niveau de la loi. Je pense que la direction vers laquelle vous pointez ne manquera pas d'être féconde. On s'entend pour dire que la coercition ne sert pas à grand'chose.

Pour ma part j'aurais le goût de rajouter:

1- Les demandes d'avortements vont continuer à s'accroître tant et aussi longtemps qu'il n'y aura pas une véritable éducation sexuelle faite auprès de l'ensemble de la population. Ce n'est que par l'éducation et la diffusion de la contraception que les demandes d'avortements pourront diminuer. A nous donc de lutter pour rendre réellement accessible la contraception.

2- Les cliniques de planification des naissances et d'avortement thérapeutique sont loin d'être une réalité au Québec et n'ont pas fini de rencontrer des résistances pour leur implantation. Notre premier rôle n'est-il pas de favoriser leur mise sur pied avant de vouloir y faire sa place?

3- Vous parlez de votre volonté d'aider les femmes à s'aimer, à aimer leur dynamisme biologique. J'ai presque le goût de vous dire de diriger vos efforts vers les hommes, vos frères. Ils ont tant à faire pour s'aimer! De plus, les hommes sont loin d'être responsabilisés au niveau de la contraception...il y a du chemin à faire avant la responsabilité partagée. Les grandes compagnies pharmaceutiques n'osent pas lancer sur le marché des contraceptifs masculins pour cause de non rentabilité... il y a des résistances à vaincre de ce côté. Les hommes ne sont pas complètement étrangers, que je sache, à la cause de la grossesse des femmes.

Au plaisir d'avoir entamé le dialogue avec vous,

Marie-Andrée Roy

Promouvoir un plus grand bien

Mon article a suscité – on pouvait s'y attendre – des réactions contradictoires. Certains intervenants me trouvent trop permissif; d'autres pas assez. Quelques détails de certains textes me surprennent: soit que je ne me reconnaisse pas dans les reproches qu'on me fait, soit que je souscrive à des affirmations qu'on semble opposer aux miennes. J'en prends cependant la responsabilité: mon texte ne devait pas être assez clair.

Certaines expressions ont pu choquer quelques lecteurs: je reconnais avoir pris parfois des raccourcis linguistiques, mais ces expressions dépendent aussi de l'auditoire à qui l'article s'adressait. Par l'intermédiaire d'une "revue catholique", je m'adressais à la communauté catholique pour l'inviter à changer d'attitude face aux problèmes social et légal posés par l'avortement. Si je parle de "catholiques" ou de "médecins catholiques", cela ne veut pas dire qu'il n'y a qu'eux dans le monde. Si je m'adresse à l'épiscopat québécois, cela ne veut pas dire qu'il ne faut agir que là. Comme chrétien, je pense cependant que ce dialogue ecclésial s'impose et qu'il pourrait s'avérer très utile pour la société.

Quelqu'un me reproche de ne pas avoir parlé de ça ou de ça, de n'avoir pas assez développé ma pensée, etc. On ne peut tout dire en 3½ pages, comme l'écrit André Guindon. Je reconnais cependant qu'en 3½ pages on peut mettre l'essentiel de son opinion, sinon je n'aurais pas accepté d'écrire cet article.

Serait-il hors de propos, au début de cette réplique, de s'arrêter un moment sur la qualité des intervenants qui ont répondu à l'invitation de *Relations*? Trois femmes, trois hommes. Tous chrétiens. Or parmi ces 6 personnes, 4 acceptent mon attitude de base (ou seraient encore plus libérales que moi); ce qui inclut les 3 femmes. D'un autre côté, les deux moralistes de carrière (Monique Dumais, André Guindon) se disent sensiblement en accord avec moi. Je vous laisse le soin de juger si la sensibilité de chacun (homme ou

femme) n'est pas très présente aux jugements qu'on porte. Je me demande, par ailleurs, si les moralistes de carrière ne sont pas plus sensibles que d'autres (par exemple, les deux intervenants, prêtres, qui critiquent mon approche) à la complexité d'une situation, à la distinction moral-légal, à l'importance de l'éducation morale?

Mais passons aux questions de fond.

Respect absolu du fœtus

André Naud me reproche de ne pas avoir pris clairement position sur le plan moral.

1- Je continue de penser que la réponse à cette question (le fœtus exige-t-il un respect absolu?) n'est pas essentielle à mon propos. C'est là une question spécifiquement morale, alors que je me situe sur le plan légal et social. Même si le fœtus exige respect absolu, cela doit-il être entériné par la loi criminelle? Même si l'on trouve que tout avortement est un crime abominable (au plan moral), une société doit-elle les interdire tous? En termes religieux, on dirait: même si je trouve que l'avortement est un "péché", dois-je demander que la loi positive l'interdise. Il me semble que le texte d'André Naud ne distingue pas assez ces deux approches: légale-morale. (Voir notamment la phrase où il dit "j'entrerais facilement dans les vues permissives proposées par G. Durand quand on m'aura montré qu'en dehors du cas de légitime défense il peut être *moralement* permis de tuer...")

2- Le respect du fœtus serait-il un absolu, que la question de l'avortement se poserait quand même, non seulement sur le plan légal mais aussi au point de vue moral. Pensons à la guerre, que l'Eglise catholique justifie si facilement, alors que la vie de la personne exige indubitablement un "respect absolu". Pensons à la peine de mort. Si la vie humaine exige un respect absolu, comment justifier la peine capitale? Et qu'on ne se contente pas d'invoquer la "légitime défense". Car l'Etat, s'il voulait y mettre le prix, pourrait se défendre autrement. Et s'il s'agit d'un absolu, comment justifier une exception? On peut très bien imaginer

une position morale rigoureuse qui dit: le précepte "tu ne tueras point" constitue un tel absolu qu'il n'admet aucune exception. C'est la position des Quakers, qui se laissent tuer plutôt que de tuer à la guerre ou dans le cas de légitime défense. Thomas d'Aquin enseignait qu'il n'est jamais permis de tuer directement même un injuste agresseur. Le grand moraliste Bernard Häring invite aussi à ne pas tuer l'injuste agresseur en certaines circonstances, dût-on y laisser soi-même la vie. Ce ne sont pas des positions retenues par l'Eglise catholique. Je crains que, parfois, le recours à l'"absolu", ou à la "légitime défense", ne soit qu'une façon de masquer la réalité et d'éviter de réfléchir.

Poussons la réflexion morale encore plus loin en empruntant les voies de la casuistique. Si la continuation de la grossesse met en danger la vie de la mère (car le cas existe, si rare soit-il, notamment dans les pays et les régions moins bien équipés médicalement), quel est notre jugement moral? Plusieurs sont tentés de dire que l'avortement est légitime. Mais que fait-on donc du principe? du respect absolu du fœtus? Et en cas de grossesse ectopique (c'est-à-dire de grossesse qui se développe dans la trompe de Fallope plutôt que dans l'utérus) que pense-t-on? Si on n'intervient pas, la trompe deviendra avariée, il faudrait l'extraire. De toute façon le fœtus mourra avant viabilité. Une certaine compréhension de la morale (du principe du respect absolu de la vie) demandera qu'on attende que la trompe soit avariée pour l'extraire. D'autres chrétiens diront: *non*. Le principe du respect absolu admet des exceptions.

La question n'est donc pas totalement réglée, même sur plan moral, en faisant appel à quelque principe absolu. Mais ce n'est pas là l'essentiel de mon propos.

Approche permissive

Dans mon article, je me situais au plan social et légal. Et c'est à ce plan que je suggère une approche plus permissive que l'attitude actuelle de la communauté chrétienne. Il existe une

distinction essentielle entre le moral et le légal. *La morale* (et, notamment, *ma morale*), j'essaie de la propager par la "force de ma conviction". (J'ai bien aimé la réaction d'André Guindon à cet effet). *La loi*, je veux qu'elle soit d'abord respectueuse de la liberté des gens et qu'elle n'interdise que les comportements qui vont directement et gravement à l'encontre du bien commun.

Un acte ne doit pas être déclaré illégal simplement parce qu'il est immoral, voire absolument immoral. Il faut chercher d'autres critères: je propose notamment trois critères donnés par l'épiscopat canadien en 1966. C'est à ce propos que, à la fin de mon article, j'ai écrit qu'il n'y a pas d'absolu; il faut analyser chaque réalité, "chercher dans chaque situation la meilleure solution possible". Dans cette perspective, je pense que la loi doit condamner le viol, le vol, l'euthanasie. A propos de l'avortement, je conclus différemment. Non pas au nom de *ma morale*, mais au nom du *bien commun* (au nom des trois critères donnés par l'épiscopat canadien). On peut diverger d'opinion avec moi. Je ne crois pas être incohérent. Encore moins suis-je "effrayé par le principe que j'ai posé".

Je suis surpris d'ailleurs qu'André Naud distingue si facilement contraception et divorce (que l'on peut légaliser), et avortement (que l'on ne pourrait légaliser). Car, pour l'Eglise catholique, la contraception et le divorce sont aussi des actes intrinsèquement immoraux. Dans les deux premiers exemples, la tolérance légale est admise aujourd'hui: il n'en allait pas de même hier. Toute évolution est difficile à vivre. A preuve cet extrait de la déclaration de la Congrégation romaine sur l'avortement, où on me semble nager en pleine contradiction:

il est vrai que la loi civile ne peut vouloir recouvrir tout le domaine de la morale ou punir toutes les fautes; personne ne le lui demande. Elle doit souvent tolérer ce qui est en définitive un moindre mal pour en éviter un plus grand. (...) La loi n'est pas obligée de tout sanctionner, mais elle ne peut aller contre une loi plus profonde et plus auguste que toute loi humaine, la loi naturelle inscrite dans l'homme par le Créateur... (no 20).

Si je traduis, cela donne ceci: la loi peut tolérer ce qui est immoral, sauf ce qui est contraire à la morale.

Au fond, si l'on sort de ces considérations techniques et un peu casuistes, le débat est le suivant:

-Doit-on, au nom du principe du respect de la vie foetale, ne jamais *tolérer* l'avortement, ni y *collaborer* le moins possible?

-Ou au contraire, au nom de la complexité de la situation, au nom du conflit de valeurs (santé de la femme, détresse, épanouissement du couple, etc.), le tolérer et y collaborer en certains cas?

Mon opinion est claire. Pour éviter un plus grand mal. Mieux: pour promouvoir dans la conjoncture actuelle un plus grand bien. Je me demande si dans certains milieux chrétiens on n'est pas en train de faire de l'avortement une sorte de super-péché. Comme jadis avec la fornication ou l'"empêchement de famille". On ne voit que ce péché, et on le voit énorme, irrémédiable. Comme s'il n'y en avait pas d'autres, et de graves! Est-ce bien chrétien? Est-ce bien un raffinement de la conscience morale?

Avortement sur demande

Deux intervenants (ou mieux deux intervenantes) me trouvent trop restrictif. Elles voudraient que la décision de la femme puisse, au terme d'une relation d'aide, être décisive. C'est là, je crois, une attitude concevable, défendable (même si on juge soi-même que l'avortement est une faute morale). C'est l'attitude qu'ont prônée les évêques catholiques des pays nordiques. Mais je ne crois pas que ce serait heureux au plan social et communautaire. J'ai tenté d'exprimer dans mon article que la loi, tout en visant à respecter la liberté des gens (en l'occurrence, celle des femmes), doit aussi jouer un rôle éducatif. L'avortement sur demande me semble contredire cet objectif. Il me semble que la meilleure loi - celle qui établirait au mieux une sorte d'équilibre entre les deux objectifs - est une loi large, permissive, mais en même temps une loi qui oblige à une relation d'aide et, à la limite, refuse certains avortements. Non parce que la femme est un "être faible" comme l'écrit Lucie Leboeuf, mais parce que la société se reconnaît responsable du respect de la vie. La même attitude se retrouve, par exemple, dans les institutions qui pratiquent la chirurgie transsexuelle (homme ou femme): obligation de se soumettre à un long diagnostic; refus d'intervention parfois, qu'il s'agisse de demandeur masculin ou féminin.

André Naud écrit: "toute libéralisation plus grande équivaldrait à accorder l'avortement sur demande". C'est faire fi de toute ma problématique. Car en réalité je ne vise pas tellement à une loi plus libérale qu'à une loi plus éducative. Et je pense qu'une loi plus permissive, mais structurée comme je l'ai décrite, permettra de s'éloigner de l'avortement sur demande (comme cela commence de s'instaurer dans plusieurs hôpitaux avec la loi et les structures actuelles).

Autres mesures sociales

Je suis d'accord avec un des intervenants pour dire que d'autres mesures sociales s'imposent. Et je ne suis pas loin de me demander si le propriétaire qui refuse son logement à une famille nombreuse, le contracteur qui ne fait que des "bachelors", les industries qui refusent le congé de maternité, le gouvernement qui diminue les allocations familiales ou qui refuse un système de garderies, ne sont pas pour une part complices de certains avortements. Mais l'effort pour instaurer d'autres mesures sociales ne doit pas s'entendre comme ceci: refusons tout avortement et oeuvrons ailleurs. Car tout en faisant d'autres choses, on n'élimine pas automatiquement toutes les situations de détresse et on ne refait pas le consensus social. La question de l'avortement se posera encore - quoique moins souvent? et elle se pose aussi en attendant.

Pierre Côté a parlé de continuation de grossesse et d'adoption. Je crois effectivement que l'adoption est une solution très bonne. Solution difficile pour la mère, mais solution souvent la plus humanitaire et la plus morale. On peut essayer d'ailleurs de valoriser le geste, en parlant non pas d'abandon d'enfant, mais de don afin que cet enfant soit heureux et afin qu'un couple stérile trouve l'épanouissement désiré.

Marie-André Roy évoque la nécessité d'une éducation sexuelle et de la diffusion de la contraception pour diminuer les demandes d'avortement. Je suis d'accord avec elle, en autant que l'on ne se polarise pas sur l'information sexuelle, mais que l'on vise à une véritable éducation: non pas propagande pour la recherche du plaisir, mais éducation à l'amour et au sens des responsabilités.

Religieux et Religieuses syndiqués

par Irénée Desrochers

Il y a peut-être environ 450 religieux et religieuses syndiqués dans le diocèse de Montréal, répartis principalement dans les secteurs de l'enseignement, des services hospitaliers et de certains services sociaux. Près de 200 d'entre eux se sont interrogés ensemble, le 23 septembre dernier, sur leurs sentiments respectifs. Ils ont réfléchi sur les motifs de s'intéresser à la vie syndicale, voire de s'y engager davantage.

Un rapport fort substantiel de cette journée paraissait dans *L'Eglise de Montréal* du 16 novembre 1978 (1). Il fut l'occasion d'un reportage de première page dans *La Presse* du 4 décembre, intitulé "Les religieux ont du mal à se faire au syndicalisme".

Un engagement timide?

Les religieux et religieuses ont exprimé plusieurs doléances et surtout beaucoup d'indifférence. Une première information révèle qu'une très petite proportion d'entre eux apportent à leurs syndicats respectifs une contribution active et valable. On a saisi des blocages. On se sent malheureux. On se méfie des syndicats. On ressent à leur égard de l'agressivité. On a peur. On se sent impuissant et "charrié".

De ceux qui ont répondu à un questionnaire, onze pour cent seulement des répondants se disent à l'aise dans leur milieu syndical; vingt-et-un pour cent se disent indifférents; vingt-quatre pour

cent s'y sentent frustrés; quarante-deux pour cent sont agressifs.

Ils portent souvent sur leur syndicat un regard franchement négatif et dans leur hostilité font même du mouvement syndical le bouc-émissaire d'une foule de maux.

Il y a bien la contrepartie: la conviction qu'il faut se donner des motivations et éclairer le pourquoi d'un engagement syndical, à cause de l'importance de faire oeuvre positive de justice en accueillant les valeurs bonnes et acceptables, d'où qu'elles viennent; le désir de sortir de ses "naïvetés" et de ses irresponsabilités pour prendre dans les syndicats la place qui doit être la sienne et apporter le service que ces syndicats sont en droit d'attendre de leurs membres; la volonté d'en arriver à un vécu fait non seulement de blocages mais surtout d'aspirations et d'espoirs.

Il y a malgré tout un sentiment sérieux d'appartenance, voire une certaine espérance. On constate qu'il y a déjà chez certains religieux et religieuses des engagements sérieux. On prend conscience de l'importance de stimuler le goût d'aller plus loin dans l'engagement. Surtout, on reconnaît que les syndicats sont nécessaires. Le sentiment qu'il y a quelque chose à faire et le désir de ne pas démissionner ne manquent pas de s'exprimer. Il y a là un appel au courage de se resituer dans un monde qui cherche à se renouveler.

On le voit, il se trouve dans l'ensemble de ces réactions très variées, opposées, un certain équilibre. Mais de ce balancement c'est la fragilité surtout qui frappe l'attention. Il comporte suffisamment d'ambiguïtés pour que, devant toutes ces impressions, différents secteurs de l'opinion publique réagissent assez différemment.

En être encore là!

Le fait de dire la vérité, dans *L'Eglise de Montréal* et *La Presse*, est très sain, sans doute. Mais on se console trop vite en ne disant que cela. Il importe aussi, et davantage, de réagir devant la situation elle-même que le compte-rendu révèle (dans la mesure où il est réellement fidèle). Parmi les diverses réactions qu'elle peut entraîner, il devrait finalement ressortir le désir d'un *aggiornamento* dans le sens d'un engagement beaucoup plus net et vigoureux.

Une certaine droite anti-syndicale ne peut que se réjouir. D'autres, se voulant plus généreux dans leur évaluation de l'effort syndical en général, diront simplement que ces religieux et religieuses sont lucides et qu'on doit se féliciter de ce que l'Eglise puisse dire la vérité en toute simplicité.

D'autres encore resteront devant ce fait assez indifférents. Si on se situe plus au centre, on peut être plus sympathique au syndicalisme, en y mettant certaines nuances, et dire:

ces religieux et religieuses se trouvent dans la même situation que nombre de laïcs; ils sont dans le même bateau, et c'est bien comme ça; ce n'est pas surprenant — c'est même rassurant — de voir qu'ils partagent pas mal les mêmes attitudes.

On conclut alors que les religieux et les religieuses ne sont pas pires que

1. "Religieux et religieuses en milieu syndical. Une journée d'échanges, le 23 septembre 1978", *L'Eglise de Montréal*, 16 novembre 1978, pages 689-695; voir aussi "Journée de partage d'expériences en milieu syndical", *L'Eglise de Montréal*, 26 oct. 1978, pages 644-645.

les autres, et on est prêt à en rester là.

Enfin, un autre groupe d'observateurs dira qu'il ne faut absolument pas en rester là. Parmi ceux surtout qui sont plus engagés dans le débat et la lutte pour le progrès social, entre autres moyens par la voie de leur appui pratique au principe du syndicalisme, plusieurs peuvent être franchement attristés devant ces attitudes négatives et se poser de sérieuses questions.

Bien plus, quand ils ont encore une estime pour les religieux et les religieuses, ils sont souvent scandalisés de ce que des chrétiens qui se consacrent ainsi en faisant le vœu de pauvreté en soient encore là, après avoir admis la nécessité du syndicalisme. Ces observateurs sont pour le moins irrités, sans être vraiment surpris, et voudraient crier: passez à l'action!

Cette partie des religieux et religieuses syndiqués qui reste indifférente ne se rend-elle pas compte qu'en pratique elle fait l'affaire d'une droite réactionnaire anti-syndicale?

Le fondement

Car il semble trop clair que dans la balance des sentiments qui s'expriment c'est le plateau du négatif qui l'emporte. Les peurs paralysantes qui s'accumulent réduisent finalement à la pusillanimité. D'où la grande déception de ceux qui y voient un contre-témoignage. Le danger réel, c'est qu'il n'y ait pas vraiment l'équilibre qui paraît s'y cacher. Le pôle des hésitations est trop fort, celui de la sainte audace, trop faible. Si, comme l'expérience l'enseigne, le juste milieu est de fait si difficile à réaliser en pratique, il faut rééquilibrer en pesant plus fermement sur le plateau qui contient les risques, les risques qu'une action elle-même prudente exige.

Après tout, le problème de l'engagement syndical des religieux et des religieuses est un vieux problème qui remonte à douze ou quinze ans. Malgré ses difficultés, il est censé avoir été dépassé. Le fondement de l'attitude positive à assumer est pourtant présenté depuis fort longtemps par l'enseignement de l'Eglise.

Le Pape Paul VI, dans son Exhortation apostolique du 8 décembre 1975 sur "L'Évangélisation dans le monde moderne" (N. 31), ne faisait que rappeler un enseignement de Vatican II quand il écrivait: "Entre évangélisa-

tion et promotion humaine — développement, libération — il y a en effet des liens profonds."

Il y a déjà plus de sept ans que, le 14 mai 1971, dans sa Lettre au Cardinal Maurice Roy, *Octogesima Adveniens*, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'Encyclique *Rerum Novarum*, Paul VI, avant de souligner "la responsabilité politique des chrétiens", réaffirmait la pensée de l'Eglise sur le rôle important des syndicats.

Pas étonnant que le "Mouvement des Travailleurs Chrétiens" du Québec dans la dernière déclaration de son Conseil national, en novembre dernier, "réaffirme l'importance des organisations ouvrières: syndicats, comités de quartier, d'assistés sociaux, coopératives populaires"... ajoutant que "parmi ces organisations, les syndicats demeurent l'instrument le plus important aux mains des travailleurs". Le MTC n'est pas plus aveugle que les religieux et religieuses syndiqués du Québec. Il affirme bien: "Les organisations ouvrières comme le reste d'ailleurs ne sont pas parfaites. Il se fait des erreurs de parcours." Mais il conclut fermement: "Elles demeurent malgré cela la seule force qui appartienne vraiment aux travailleurs. Il est important de le rappeler en ce temps de crise où les forces capitalistes cherchent par tous les moyens à discréditer les organisations ouvrières." D'où l'invitation du MTC à "une participation active qui donne droit de débattre démocratiquement des moyens d'action comme des orientations de chacune de ces organisations" (2).

Que faut-il donc de plus, devant ces reflets de l'enseignement de l'Eglise, pour se décider à sortir de ses hésitations, tergiversations et atermoiements?

Aujourd'hui, on aurait beau "chicotter" peut-être sur certaines lignes de la Lettre pastorale de nos évêques du Québec sur "Le problème ouvrier", publiée déjà en 1950, après et avant bien d'autres messages, l'essentiel de cet enseignement reste extrêmement clair.

Angélisme ou solidarité

Il ne peut être question, dans le plus pur idéalisme qui mène en pratique à l'immobilisme, d'exiger d'abord que le mouvement syndical se transforme en ce qui ne serait plus un vrai syndicat. Il s'agit, pour ces religieux et religieuses qui reculent devant ce type de devoir social, de participer démocratiquement à la vie syndicale en se convertissant d'abord eux-mêmes à une spiritualité mieux adaptée à une Eglise qui,

depuis *Gaudium et Spes*, veut plus résolument vivre dans le monde moderne.

Comment est-il possible pour ces religieux et religieuses, bloqués dans leur équilibrisme stérile, ou trébuchant clopin-clopant, de ne pas se sentir davantage solidaires avec des prêtres, des religieux et des religieuses qui ont plongé à plein corps dans la solidarité avec le peuple? Car il y en a qui ont accepté de vraiment participer à la vie de leur syndicat: des prêtres dans la pastorale scolaire, des prêtres ouvriers qui vivent douloureusement leur passion de servir, des religieux et religieuses aussi qui, même peu nombreux, témoignent avec force.

Ils ont opté, ils ont pris parti, comprenant que l'Eglise servante et pauvre — telle que l'a désirée Vatican II — privilégie un engagement réaliste au service des masses. A cause des postes qu'ils occupent, certains d'entre eux peuvent sembler loin du "peuple", mais, même alors, c'est par la porte du syndicalisme, entre autres ouvertures, qu'ils se sentent solidaires non pas seulement de leur syndicat local mais de leur fédération syndicale; pas seulement de cette dernière mais de leur centrale syndicale; pas seulement de leur centrale mais des centrales; pas seulement des centrales mais de tout un mouvement plus vaste qui est celui des travailleurs et du peuple. Une grande solidarité qui va s'élargissant avec envergure.

Le diocèse de Montréal étudie depuis plus d'un an la possibilité de mettre sur pied une "Table de concertation" pour activer "la pastorale des milieux populaires et ouvriers". Comment des religieux et religieuses qui passent leur temps à "branler" se sentiront-ils solidaires, non pas seulement des membres de cette future "Table de concertation", mais surtout de ces agents et militants chrétiens de base des milieux populaires et ouvriers, dont plusieurs sont des religieux et des religieuses? Comment, par cette voie, peuvent-ils devenir solidaires de leur Eglise et de leur peuple? Ou faudra-t-il conclure qu'effectivement, malgré leurs pieuses intentions, ils n'en sont pas en fait solidaires? Et, l'expression n'est pas trop forte, qu'ils ont risqué de trahir?

Les prêtres, les religieux et religieuses qui réussissent à faire le pas doivent sortir de l'angélisme et accepter la vérité que, dans notre société malade, c'est manquer gravement de réalisme que d'exiger d'abord que le syndicalisme soit pour ainsi dire parfait et sans péché. Ce type de monde n'existe nulle part ailleurs, même dans l'Eglise, même dans les communautés reli-

2. *Pastorale-Québec*, 30 novembre 1978, page 501.

gieuses. Ceux qui ont accepté de se risquer en avant ont compris qu'ils doivent au préalable imiter une miséricorde que le Dieu des chrétiens commence par exercer à l'égard du peuple — comme envers tout le monde — pour lui redonner l'espérance du mieux être. Après l'exercice d'un discernement, mais sans être figé à cette étape, il reste à mener le bon combat, à lutter pour la justice.

Par delà la peur

Une critique, oui; mais positive, et qui débouche sur l'engagement de l'action. Une solidarité qui accepte l'inévitable, l'absolument inévitable acceptation de certaines conséquences. A l'encontre d'un repli sur soi dans une espèce de ghetto prétendument valable au plan spirituel, il faut à ces religieux et religieuses une ouverture pour favoriser en commun la recherche d'un monde nouveau, dans un monde capitaliste que les Evêques du Canada ont appelé "un système néfaste", un "désordre établi" (*Une société à refaire*, décembre 1977). Il leur faut avoir confiance que le militant chrétien est loin d'être entièrement démuni devant l'action de certains marxistes au Québec: face à l'évolution du système communiste, en particulier en Chine et en U.R.S.S., et face à certains excès d'une théorie marxiste et aux égarements d'une certaine pratique marxiste au Québec, on peut penser qu'il y a des réponses au dogmatisme, et qu'il reste une recherche à faire. L'athéisme abstrait n'est pas ici le seul problème. Il y a aussi celui de la lutte contre la dépersonnalisation actuelle des travailleurs et du peuple de chez nous, hommes et femmes.

Les religieux et religieuses syndiqués qui déjà ont voulu participer pleinement à la vie syndicale ont d'abord développé une politique de présence et s'éclaircissent pour savoir voter. Au-delà de ce minimum, chacun selon ses capacités et les circonstances, ils s'exercent à prendre démocratiquement la parole, à participer aux activités d'un militant, jusqu'à accepter d'être élus si les autres syndiqués manifestent en eux leur confiance. Les degrés et les formes de l'engagement syndical varient. Certains deviennent membres de comités, délégués à un congrès local, régional ou national, élus à des postes de secrétaires, de vice-présidents ou de présidents.

se convertir, renverser ses attitudes: on peut D'ABORD reconnaître la nécessité des syndicats et participer à leur vie, et ENSUITE analyser ses peurs et son agressivité.

C'est donc possible. Il y a déjà de très bons exemples. Il reste à mettre en pratique les excellentes suggestions que les religieux et les religieuses ont eux-mêmes esquissées à leur journée d'étude du 23 septembre: rencontres de personnes-ressources, réflexion sur l'événement, clinique de professionnels sur un sujet, révision de vie, clarification d'objectifs précis, en relation avec le vécu quotidien, les besoins, les désirs des participants.

Une coordination des efforts, même au niveau inter-diocésain et provincial, permet de rejoindre bien des ressources. Pour appuyer l'intervention de quelques religieuses syndiquées déjà fortement engagées, on peut établir des contacts avec quelques prêtres syndiqués, le Mouvement des Travailleurs Chrétiens, le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier qui s'ouvre à la présence de religieuses, avec des agents pastoraux religieux et laïques en milieux populaires et ouvriers, avec le service des Affaires sociales de l'Assemblée des Evêques du Québec, avec la Conférence Religieuse Canadienne (région du Québec), etc.

On peut donc opérer les premiers déblocages, dynamiser les sentiments timorés qui sous-tendent des intentions magnanimes restées stériles.

Se prendre en charge

Il s'agit d'étudier plus à fond les motifs de réticence de ces religieux et religieuses, en dissipant des ambiguïtés sérieuses qui peuvent se glisser dans leur esprit quand ils parlent de l'idéologie des syndicats (en oubliant la leur propre), du problème de la relation entre la politique et les syndicats, du combat social mené par les syndicats, de "l'argent", du "pouvoir", etc. Et surtout, afin de dissiper les équivoques, qu'on clarifie les relations qu'il peut y avoir entre ce qu'on appelle "les valeurs propres de la vie religieuse" (les vraies!) et les valeurs prônées par le syndicalisme.

On peut renverser les attitudes: plutôt que l'inverse, on peut d'abord re-

connaître la nécessité des syndicats et de participer à leur vie, et ensuite analyser ses peurs et son agressivité, pour se demander comment résoudre les problèmes suscités par la participation nécessaire.

Le Conseil presbytéral de Montréal a voulu récemment entendre une religieuse syndiquée. Dans la richesse des matériaux qu'elle y a présentés, elle a parlé d'actualiser l'enseignement social de l'Eglise et d'analyser des déviations de la chrétienté. Pourquoi les religieux et religieuses syndiqués qui hésitent à plonger ne pourraient-ils pas l'entendre plus longuement?

Ce même Conseil presbytéral a voulu entendre un prêtre ouvrier syndiqué. Dans un message nourri et à jour, il a souligné le besoin pour des militants laïques chrétiens "de se rencontrer et d'être soutenus par de petites équipes ou communautés où ils puissent s'exprimer, prier ensemble, et se ressourcer à l'Evangile en se situant dans le contexte économique et politique" (3). Si des laïcs peuvent le faire, pourquoi pas des religieux et des religieuses syndiqués?

Il est évident qu'il ne faut pas penser que la formation et l'information doivent être recherchées uniquement en dehors des structures syndicales. C'est d'ailleurs impossible. Entendre ce que le mouvement syndical lui-même a à dire est absolument indispensable. Il a une parole légitime, nécessaire à entendre.

Mais ne peut-on pas croire que des religieux et des religieuses syndiqués, qui ont certains problèmes de spiritualité et de doctrine, qui ne leur sont pas nécessairement exclusifs mais qu'ils portent tout de même historiquement d'une façon particulière et quasi personnelle, ont intérêt, surtout au début d'un nouveau cheminement, à travailler ensemble à cette formation si précieuse? Ce n'est pas en vue de se marginaliser, mais de mieux participer à la vie syndicale commune qu'ils rechercheraient un complément à ce que les syndicats eux-mêmes rêvent de réaliser quand ils parlent d'éducation syndicale.

3. *L'Eglise de Montréal*, 30 novembre 1978, page 727.

Cette perspective paraît donc réaliste, surtout si l'on considère ce qu'a donné le fait que les religieux et religieuses syndiqués, devant leur problème syndical, soient jusqu'ici restés éparpillés dans leur coin sans autre lieu de rencontre que les réunions syndicales. On voit quel résultat déplorable l'absentéisme syndical et l'indifférence de plusieurs ont donné!

Confiance : oser

On peut s'interroger sur les causes des attitudes déplorées. Elles sont sans doute multiples et complexes. On ne saurait négliger la mention d'un certain type de formation et de spiritualité. Mais on peut se demander aussi s'il n'y a pas une certaine forme de cléricisme, surtout dans le cas des reli-

gieuses, qui constituent la très grande majorité de ce groupe de syndiqués. Il y a donc lieu d'insister sur l'importance de la confiance à accorder à ces femmes, du respect de leur liberté légitime. Devant leur problème de vie syndicale elles ont ensemble le leadership voulu et peuvent organiser *elles-mêmes* leur programme. Puisqu'il n'y a pas de danger sérieux qu'elles fuient leurs responsabilités de femmes religieuses, elles doivent mettre en action leur "égalité et indépendance". Elles-mêmes.

Elles ont un rôle prophétique à remplir. En certains cas, quand les circonstances et le milieu l'appellent, elles ont à accepter d'être un fer de lance dans la société et dans l'Eglise. C'est difficile. Et on ne leur en demande pas moins. Elles ne doivent pas essayer

d'échapper à la rudesse de l'échange syndical, mais au contraire accepter de s'exposer à son dialogue.

Leur rôle est de contribuer à accélérer, plutôt que de freiner, le véritable progrès social.

Cette audace exigera une solidarité, ni simpliste ni aveugle, mais courageuse; dans le discernement, oui, mais aussi dans la lutte démocratique de la vie syndicale car le syndicat est un des instruments principaux de la lutte démocratique dans la société globale telle qu'elle est présentement chez nous.

Et, qui sait, l'Esprit voudra peut-être aussi se servir des religieuses syndiquées comme d'un ferment à l'intérieur des communautés religieuses elles-mêmes.

L'ÊTRE FRANÇAIS MINORITAIRE

arrêter l'érosion de la culture française

par Jean Ethier-Blais

France et Québec lieux de la lutte pour un avenir...

Cette réintégration dans son histoire, à laquelle nous assistons aujourd'hui, spectateurs et acteurs, n'empêchera pas l'homme français d'Amérique d'être, de demeurer, minoritaire. La présence au Canada, ou à ses frontières, dans l'avenir, d'un Québec tuteur assure mieux que toutes les revendications verbales, la survie de minorités françaises éparses sur le territoire canadien. Ceci dit, face au triomphalisme anglo-saxon d'Amérique du Nord, nous sommes condamnés à rester, numériquement, peu de chose. Notre destin est d'être minoritaire. Entre l'Allemagne et la Russie, la Pologne est, elle aussi, minoritaire. Mais, à ses côtés, minoritaires elles aussi, se trouvent la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Il y a là mosaïque et encore, ces minorités sont-elles écrasées tour à tour par le plus puissant de leurs voisins.

Nous n'avons donc pas d'illusions à nous faire. Pour évoluer et nous épanouir en fonction de nos origines, nous devons toujours lutter. Il faut dire que nous en avons l'habitude! Jusqu'aujourd'hui, nous avons lutté afin qu'on reconnaisse nos droits à la langue qui est la nôtre — viendra le jour (et je pense surtout au Québec) où ce problème sera dépassé et où, en tant qu'entité politique nord-américaine, nous devons défendre des positions culturelles et politico-économiques globales. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Pendant longtemps, nous avons défendu, en Amérique du Nord, notre droit strict d'être Français. Peu à peu, le chauvinisme canadien l'a emporté, nous avons récusé cette doctrine, nous avons délibérément oublié nos origines françaises, nous avons mis l'accent sur notre unicité canadienne ou, plus récemment, québécoise. Avons-nous eu raison? On se le demande aujourd'hui que nous recherchons des alliés dans cette phase de notre lutte décisive d'affirmation. En effet, si nous ne sommes pas des Français d'Amérique,

nous ne sommes qu'une particularité régionale de ce continent. En tant que Canadiens, abstraction faite du langage, nous n'avons pas créé au nord de l'Amérique une civilisation plus originale que celle qui a vu le jour dans les Etats sudistes des Etats-Unis; et cette civilisation, les Américains en ont vite fait, en moins d'un siècle, une folklorique chair à pâté. Plus près de nous, on compte, aux Etats-Unis, autant ou presque de descendants des Canadiens-français qu'il s'en trouve ici même. Que sont-ils devenus? Leur mère-patrie, c'était nous. Avons-nous pu les défendre contre la civilisation ambiante, et contre eux-mêmes? Minoritaires, nous le resterons, mais avec des possibilités d'épanouissement plus vives, que le Québec soit indépendant ou semi-indépendant, si nous nous rattachons à la France et à la francophonie. La preuve en est que de tous côtés, on cherche à investir le mouvement francophone, à l'infléchir, depuis Ottawa, à le neutraliser, à l'empêcher de nuire à la cause de l'assimilation discrète et qui n'ose pas dire son nom.

Nous n'avons, à part nous-mêmes, qu'un allié objectif, et c'est la France, parce qu'essentiellement, nous poursuivons les mêmes buts d'entraide technique et culturelle. De Gaulle l'avait compris: en dépit des oppositions momentanées d'intérêts, les Français et nous, à moyen et long terme, ne pouvons que nous être utiles. Dans nos rapports avec la France, à nous de jouer notre jeu, certains par ailleurs que nos intérêts fondamentaux, de langue et de culture, la France ne peut les léser. Le domaine du langage doit, de façon absolue, être privilégié. Comment comprendre que nous assistons simultanément à une expansion politique et économique sans précédent des francophones et à une détérioration transcendante du français canadien? Je ne veux m'étendre sur le "joual", épiphénomène qui est le fait d'écrivains arrivistes et d'ignorants. Mais cette parlure (comme disait l'abbé Groulx) n'aurait pas connu la vogue qui fut la sienne si ses tenants n'avaient pu utiliser sans vergogne et sûrs de l'impunité, notre tendance à mépriser notre langue. Cette langue, nous en faisons l'instrument de notre libération extérieure, en ne la respectant pas.

Curieux paradoxe! Et notre libération intérieure, d'où nous viendra-t-elle? Avec quoi l'exprimons-nous? Avec l'anglais, bien sûr, qui est entré dans nos moeurs comme chez lui et qui, tapi dans l'ombre, attend son heure. C'est que, reconnaissons-en l'urgence, nous n'accéderons à une conception haute de la vie et des problèmes qui sont les nôtres qu'à partir du moment où nous serons maîtres de notre langage. Il nous faut un vocabulaire riche, une syntaxe ferme. A quoi sert d'exiger de quiconque qu'il parle français lorsque par FRANÇAIS nous voulons dire ce mélange de mots français mal prononcés, en nombre limité, de tournures bâtarde, d'expressions payannes, de jurons et de blasphèmes, d'anglicismes qu'on appelle ici le français?

Au Québec, au Canada tout entier, être puriste, c'est parler le français comme le font les petits employés français ou ivoiriens. Nous sommes loin de l'Académie française! On me dira que j'exagère. Or, je n'exagère pas. L'écart entre la langue générale de communication et le français international, loin de diminuer, s'élargit. Nous n'en sommes pas encore au jour où la vraie langue des rapports efficaces et rapides sera l'anglais, mais soyons honnêtes avec nous-mêmes, ce jour approche. Il ne s'agit plus de défendre le principe de la présence du

français partout afin que le plus grand nombre possible de francophones accèdent à des situations intéressantes et donc à un meilleur niveau de vie. Cela, c'est une monumentale duperie, si cette politique d'accès aux postes et donc aux responsabilités ne s'accompagne pas d'une autre démarche: celle de la connaissance parfaite du français. Autrement, personne, ne nous respectera. Notre histoire de minoritaires nous a, par la force des choses, amenés à nous exprimer d'une façon sommaire. Aussi longtemps que nous continuerons à le faire, nous donnerons la preuve que cette condition de minoritaires, nous en sommes contents, malgré le bluff de la promotion sociale. Rares sont les peuples qui survivent sans langage. Voilà une leçon que nous aurions intérêt à retenir.

Heureusement, nous avons une littérature. C'est une des plus prenantes de l'occident contemporain dans la mesure où elle est à la fois prophétique et réaliste. Elle est prophétique. A chaque étape de notre histoire, il s'est trouvé un écrivain pour soutenir, amplifier, approfondir notre démarche. Souvenez-vous qu'aussitôt après le Rapport Durham, François-Xavier Garneau fait paraître ce monument d'historiographie et d'espoir qui a nom *Histoire du Canada* (1851). A un peuple qui avait oublié son passé, il propose l'une des fresques d'héroïsme et d'imagination les plus envoûtantes qui aient paru. Surtout, Garneau souligne, par le poids du passé sur l'avenir, la continuité de notre destin.

Lorsque les Canadiens-français, passant de l'état de paysan à celui de prolétaires urbains, tenteront de se fondre dans la civilisation des villes, ils rencontreront qui chantera avec des accents inoubliables leur nouvelle forme de désespoir, Emile Nelligan. Ce poète nous a fait passer de l'éthique à l'esthétique. Remarquez la gradation. Vers quoi allons-nous? Nous ne le savons pas encore. Mais nos écrivains, en quelque sorte, nous préparent pour un grand voyage, peu importe sa nature. Garneau et ses contemporains affermissent notre morale nationale, ils donnent des arêtes historiques à notre personnalité, ils nous disent ce que nous sommes en fonction du passé. C'est là la première structuration de tout peuple qui veut s'installer dans la durée. Une nation sans passé n'est rien. La légitimité vient non seulement de la durée historique, mais à l'intérieur de cette durée, d'une action. Garneau et ses contemporains nous disent: Vous avez et la durée et la continuité de l'action historique!

De la dynamique de cette pensée procédant, au cours de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, les effervescences intellectuelles de l'Institut canadien. Il s'agissait, pour les penseurs éclairés et la bourgeoisie de ce temps, d'accéder à la modernité. L'aventure géographique des ancêtres, pourquoi ne pas tenter de la revivre dans le domaine de l'esprit, des idées politiques, de la conception de Dieu? Ceci, c'est l'explication disons métaphysique. Il s'agissait aussi de se mettre au diapason des pensées américaine et française. Période de mutation à laquelle, en dernière analyse, le poète Nelligan prête sa voix. A la quête morale de sa génération, il ajoute l'intensité de son drame esthétique. Il est intéressant, du reste, de constater que Nelligan écrit son oeuvre au moment même où disparaît l'Institut canadien, comme si la boucle était véritablement bouclée.

Il aura fallu que s'affirme un autre historien, doublé d'un poète, pour que la route s'éclaire de nouveau. Je veux dire l'abbé Groulx, dont la pensée dans toutes ses ramifications nous est encore presque inconnue. Il est le premier à avoir approfondi, de l'intérieur de la constitution canadienne, la réalité de notre autonomie. Garneau précéda la Confédération; sans doute Nelligan (heureux homme!) en ignora-t-il toute sa vie jusqu'à l'existence; l'abbé Groulx, plein du souvenir toujours vivant en lui de nos traditions et de leur merveilleuse musculature, était, lui, un homme issu du pacte confédératif. Ses relations psychologiques avec l'élément anglais du Canada constituaient une donnée nouvelle de notre sensibilité et de notre intelligence. Fait nouveau, dans son histoire, l'Anglais est tout aussi présent que le Français. Voilà ce que c'est d'être historien nationaliste! L'histoire que nous propose l'abbé Groulx s'intègre à notre devenir organique. Là est sa force. Elle est, déjà, la version d'un vainqueur.

Les écrivains de la première moitié du siècle ont souhaité délivrer l'homme canadien-français de la peur viscérale de l'inconnu, l'arracher par l'esprit à sa condition de minoritaire. Pourtant, cette condition Groulx et ses contemporains ne la considèrent jamais. Nous sommes minoritaires en Amérique et nous le resterons. Cela est incontestable. Mais au Canada? Depuis Papineau, l'idée d'une république gît dans le tréfonds de notre conscience collective. Groulx et ses amis semblent n'avoir jamais, sinon sous forme de boutade désabusée, conçu cet avenir comme plausible dans l'immédiat. Ils

pensèrent et luttèrent à l'intérieur d'une constitution dont ils souhaitaient qu'elle fût, avec le temps, agencée en fonction de la justice; il ne leur venait pas à l'esprit que du terreau canadien, une autre forme de liberté pût jaillir et que, chez les Canadiens français, l'instinct majoritaire peut l'emporter sur les résidus historiques. Bel exemple, chez des esprits pénétrants, de la force de certaines attitudes acquises. C'est que, pour franchir ce cap, il faut un coup de barre essentiel.

Dans la mesure où les Canadiens français du Québec, devenus par le fait même Québécois, se conçoivent comme majoritaires, ils changent littéralement d'essence. Ils suscitent autour d'eux des frontières; ils deviennent comme toutes les autres nations majoritaires — qui ont atteint leur majorité — imperméables à certains arguments, insensibles à ce qui n'est pas

leur intérêt propre. L'école groulxienne a su donner du pacte confédératif une interprétation qui correspondait à ce que réclamaient des temps qui nous paraissent déjà lointains. Si on avait écouté Groulx et ses amis, tous tant que nous sommes, Français et Anglais du Canada, nous nous en porterions mieux. Les extrémistes de 1930 sont les modérés de 1980; qu'en sera-t-il en 2020 de nos extrémistes d'aujourd'hui?

Il ressort de tout ceci, que la nation a, au fond d'elle-même, choisi ses guides non seulement chez les hommes politiques et les juristes, mais aussi chez les écrivains porteurs de prophétie, qui, par l'imagination, vont plus loin dans l'avenir que leurs contemporains parce qu'ils le voient aussi avec leur cœur. Comme chez les Grecs, la poésie accompagne ici les mutations profondes de l'âme nationale.

contradictions. Combien tout serait plus simple si nous n'étions pas là! De l'intérieur, nous ne nous voyons pas comme Français mais c'est ainsi que nous percevons les autres. Et d'abord par la langue, qui est celle d'une entité nationale et qui, donc, charrie un vocabulaire politique, économique, philosophique, que ni l'ukrainien ni l'italien ne possèdent dans l'ordre politique au Canada. Une langue, donc une conception globale de la vie. C'est là qu'est le danger pour l'américanisme triomphant. Nous sommes une minorité, mais grâce à notre cohérence dialectique, nous proposons à l'univers américain un autre modèle que le sien. Nos ex-compatriotes des Etats de l'Est américain sont devenus un résidu informe; ils ne représentent aucun danger. Il n'en va pas de même de nous avec notre imagination spécifique, notre recours constant aux traditions mémorielles françaises (quoique bien atténuées), nos lois, nos lettres, notre mauvais esprit, notre refus de prendre totalement au sérieux les valeurs marchandes de l'esprit américain. Si bien que nous parlions l'anglais, cette langue n'est pas nôtre et d'instinct nous la déformons en profondeur. Par contre, l'admiration du vaincu pour le vainqueur est devenue sans borne. Nous croyons sincèrement que la constitution britannique est le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Laurier frémissait de joie à la pensée qu'il était citoyen britannique. C'est souligner à quel point nous vivons nos contradictions. Elles sont innombrables. En voici quelques-unes, chacun d'entre nous pouvant y ajouter les siennes, celles qui lui semblent les plus évidentes:

- 1- Nous n'avons pas de vie autonome.
- 2- D'une génération à l'autre, nous oublions ou rejetons notre passé. Aucun peuple n'est plus axé que nous sur son histoire. Il nous est difficile de moins bien la connaître. On demandait à des étudiants de CEGEP récemment, qui était l'abbé Groulx. Réponse: néant.
- 3- Nous sommes une nation riche et pourtant, dans l'ensemble, nous sommes un peuple de prolétaires. Notre idéal est resté agricole et nous sommes des citadins.
- 4- La religion catholique était une force imprenable. En moins d'une génération, elle a baissé pavillon. Comment expliquer cette désaffection, si soudaine et sans exemple à ce niveau d'intensité en Occident?
- 5- Nous défendons avec acharnement une langue que nous refusons de parler parfaitement.
- 6- Plus nous nous élevons dans la so-

Une responsabilité du sentiment national:

arrêter l'érosion de la civilisation française en Amérique

Ceci m'amène à la partie la plus difficile, la plus complexe, de mon sujet, qui est de tenter de cerner en nous l'être minoritaire. Je le ferai à partir de nos réactions de groupe, depuis l'image que nous présentons au monde, dans notre condition de minoritaires d'origine française. Notons d'abord que nous ne sommes pas les seuls minoritaires de langue française; les Suisses et les Belges le sont aussi. Mais l'un et l'autre groupe bénéficie de la proximité de la France, de l'irradiation de sa culture, de sa présence constante dans tous les ordres de la vie. La France est aux frontières. Dans de pareilles circonstances géographiques, les chiffres comptent peu. En Suisse et en Belgique, la promotion sociale implique la connaissance du français. Reconnaissons qu'il n'en va pas de même ici. Environnés comme nous le sommes, nous n'avons pas de vraie vie autonome. Nous ne vivons qu'en fonction — en fonction de l'Autre, qu'il s'agisse du Canada anglais ou des Etats-Unis. L'Autre fera toujours sentir sa présence. Il nous devient donc presque impossible de développer une personnalité propre. Les gestes les plus simples de la vie, ceux qui conditionnent les civilisations, nous les empruntons à un esprit différent du nôtre. Nous ne pourrions échapper à cet univers de mi-

métisme que dans la mesure où, sous une forme ou sous une autre (car je ne veux pas préjuger de l'avenir politique) le Québec se constituera véritablement en Etat national et que les rouages de l'Etat ne fonctionneront que pour nous, en fonction de notre forme d'esprit, de nos besoins. Cette loi est essentielle à notre survie. Elle l'est aussi à notre honneur. J'emploie ici un mot qui, je le sais, a peu de sens. Je l'emploie quand même parce qu'il a longtemps fait partie de nos traditions.

Nous sommes Français d'origine et c'est là un premier honneur. Je ne répéterai pas sur la France les lieux communs d'usage. Je dirai simplement ceci. Quelqu'un a soutenu un jour que la disparition du Canada tel qu'il est, en son entité politique, serait un crime contre l'humanité. Le vrai crime contre l'humanité, en terre américaine, ne serait-ce pas la lente et implacable érosion de la civilisation française qui entraînera notre disparition, à long terme certes, mais de façon totale? Ne nous faisons pas d'illusions, cette disparition, qu'on appellera intégration, beaucoup la souhaitent précisément parce que nous sommes Français. Dans un continent où triomphe l'uniformité, singulièrement linguistique, nous sommes la pierre de touche de toutes les

ciété, moins nous nous sentons responsables des nôtres. Il y a là comme une usure de la réussite.

7- Nous faisons de la politique abstraite, dont profitent les partis au pouvoir. Il y a un Parti québécois.

C'est qu'il existe un sentiment national québécois, sentiment qui semble avoir atteint la minorité agissante des francophones du Québec. Il n'y a pas de parti francophone du Canada. Serait-ce, suprême contradiction, que nous estimons que nos intérêts sont mieux compris et défendus par d'autres que par nous-mêmes? Si cela était, ce serait un trait de caractère bien français. Chassez les origines par la porte, elles remontent par les fenêtres. Ce sont là quelques traits de notre caractère national, transmis, durcis, intensifiés par notre situation minoritaire.

A long terme, notre vie nationale n'est-elle pas qu'un long combat d'arrière-garde? De toute l'Amérique du Nord, les Indiens ont disparu, ne laissant pour trace de leur passage sur la terre que des séquelles para-folkloriques. N'est-il pas dans la logique des choses que la civilisation anglo-saxonne, toute-puissante assimilatrice, ne considère la nation française d'Améri-

que que comme l'une des multiples composantes de son épanouissement historique? N'oublions pas qu'il y a moins d'habitants d'origine française sur ce continent que d'origine italienne, allemande ou polonaise. Mais nous avons un Etat qui ressemble de plus en plus à ce que Balfour appelait un "national home". Un jour, je rentrais de France. Dans l'avion, mon voisin me demande qui je suis; lui-même était Allemand. De fil en aiguille, je lui explique le Québec, qui et quels nous sommes. "Vous avez cet Etat?" — me dit-il. "Eussiez-vous été Allemands que le cours de la dernière guerre en eût été changé." En effet, c'est là qu'est notre force. A notre insuffisance numérique correspond la concentration de nos effectifs, dans la mouvance immédiate d'une constitution et de lois qui nous sont propres. C'est là qu'est notre armature. C'est pourquoi un François Hertel, par exemple, souhaitait, il y a un quart de siècle, la formation de nouvelles provinces françaises au Canada; la vie française en Acadie est-elle possible sans la création d'une nouvelle province, à majorité acadienne, dont la langue officielle serait le français?

Les francophones du Canada doivent évoluer d'un nationalisme centré sur leur appartenance politique à l'ensemble canadien à un autre qui ne tiendra compte que d'eux-mêmes et de la réalité géopolitique nord-américaine. Dans ce contexte, l'affirmation de ce qui nous sépare, langue et lois, est essentiel. Comme toutes les minorités, notre rêve historique est de cesser de l'être. Et toute transformation de notre statut minoritaire débouche sur une redistribution des forces politiques en présence en Amérique du Nord. Cette évidence amène nos dirigeants à composer, à vouloir nous rendre majoritaires sans toucher à la sacro-sainte carte. La Carte, c'est Washington. A la notion de souveraineté se greffe, comme son frère siamois, celle de l'association. Bel exemple du pragmatisme, de la prudence et du sens de l'avoir de nos ancêtres normands; nous serons majoritaires et minoritaires à la fois! Il aura été donné aux Canadiens français d'être les seuls à avoir résolu la quadrature historique du cercle. Cette fuite devant les responsabilités sera-t-elle à notre honneur? Mais avec le mot "honneur" nous entrons dans le monde des impondérables.

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Cours collégial et cours secondaire

- Collège dirigé par les Pères Jésuites et reconnu d'intérêt public
- Collège — pour filles et garçons au niveau de Secondaire V, Collège I et II
— pour garçons au niveau de secondaire I à IV inclusivement
- Internat et résidence pour garçons seulement
- Bourses d'études possibles

Renseignements

Bureau des admissions
cours collégial (ou cours secondaire)
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1
tél.: (514) 342-1320

par Jean-René Ethier

FÈES OU SORCIÈRES ?

Ce que l'on en aura dit et écrit sur ces *Fées* qui auront tenu la scène, non seulement du TNM, mais de l'opinion publique entière! Ce qui est apparu, d'ores et d'emblée, c'est que chacun, en brandissant sa vérité propre, croyait toucher la vérité tout entière, comme il arrive toujours en ces sortes de polémiques où l'affectivité s'emprisonne dans sa dialectique subtile et tient souvent lieu de critère irréprochable.

Comment savoir, alors, qui a raison? Bataille de droits revendiqués, fictifs ou réels; procès d'intentions qui embrouillent les pistes, où les individus s'écorchent et se lapident de condamnations réciproques; croisades généreuses mais à quel point opportunes? C'est le cas de le dire: jamais spectacle de théâtre ne fut autant sur la rue. (1)

Au moment où nous écrivons, les passions ne se sont guère apaisées. Nous ne pouvons donc pas invoquer encore le recul du temps qui sait toujours décanter les événements. Comment ajouter une voix de plus à toutes celles, posées ou tonitruantes, qui se sont fait entendre? Comment parler alors de ce spectacle avec quelque chance de n'être pas confondu avec tout ce tapage aussi insolite que peut-être inutile?

**Et si, maintenant, on
parlait un peu de la pièce?...**

Ce qui nous a le plus médusé, dans ce débat, c'est qu'on a parlé partout *autour* de la pièce, et rarement de la pièce elle-même. Et les critiques eux-mêmes, n'ont-ils pas été les premiers à s'arroger des jugements de valeur - ils y ont droit - sans, toutefois, les expliciter auprès du public par une analyse sérieuse du matériau théâtral? Faisant fi de tout ce qui a pu s'agiter autour de cette pièce, notre intention aujourd'hui est de reprendre les choses à zéro. De partir du point d'où, nous semble-t-il, il aurait fallu partir. D'analyser la pièce à partir de sa *représentation*, puisqu'au théâtre, c'est le produit *fini* qui compte, la vérité scénique n'étant pas celle de l'écriture, mais du spectacle.



Retournons donc au théâtre. Et, pour ceux qui justement n'auraient pas vu la pièce, tentons de réassister au spectacle ensemble. Si une vérité doit apparaître, n'est-ce pas là, d'abord, qu'il faudrait interroger, sans passion, sans préjugé? Faisons comme si de rien n'était, comme s'il n'y avait rien eu. Faisons comme si nous étions les premiers à voir ce spectacle si "terrible"!

Le décor

La scène est, une fois de plus, échangée. Un beau ciel de mai, où le bleu vespéral (marial) de la toile de fond s'harmonise magnifiquement avec la pénombre de la salle et le rouge discret des fauteuils bourgogne.

Sur le tréteau, un immense praticable en forme de tour de Babel (telle que le vieux catéchisme en images la figurait): en bas, au premier degré d'encerclement, deux mini-encadrures éclairées et déjà occupées.

On dirait des boutiques d'étalage... A droite, côté cour, on ne peut se tromper: c'est le lupanar de la fille de joie. A gauche, côté jardin, c'est moins évident: kiosque de kermesse où l'on vend des articles de ménage? Il y a bien un poêlon, un rouleau à pâte, fixés sur le mur: mais tout est si étroit et si sombre qu'on a peine à croire qu'il s'agit là d'une cuisine. La dame assise là, d'ailleurs, semble trop noble pour laisser penser qu'elle soit une ménagère.

Suivons l'escalier, large et tournoyant, et grimpons. Il y a bien, là sur le devant, une sorte de panneau de bois sombre avant d'atteindre le pied de la statue de la Vierge Marie, mais on ne sait pas encore à quoi il servira. On l'apprendra avec ravissement d'abord, quand il s'éclairera et nous laissera voir, comme en transparence, un piano (puis, un autre: ce ne sera pas très clair, mais peu importe...) et une musicienne. La musique sortira de cette boîte féérique. On se dira, la première fois: c'est merveilleux, car tout au long de la pièce, on ponctuera sans doute, le texte et les chansons, de scènes diverses, tirées de la problématique de la pièce. Nenni: on ne verra, à chaque fois qu'une chanson débute, que les mêmes profils, entrevus une première fois pour toutes. Quel beau dispositif saccagé par cette monotonie des mêmes formes et des mêmes couleurs, et quelle occasion manquée d'aller jusqu'au bout de la logique décorative!

Continuons de monter: voici la Vierge de Lourdes, digne et élancée, telle qu'une imagerie séculaire nous l'a fait voir. Statue grandeur nature que ceint le diadème aux douzes étciles. Vraiment, rien n'y manque. Plus haut, tombant du ceintre, un puissant chapelet aux grains gonflés, comme on en trouvait autrefois aux lieux de pèlerinage, et grossis à la proportion visuelle du décor.

C'est beau, c'est noble, c'est digne,

et un peu plus, on se croirait au sanctuaire de la Vierge, prêts pour une prière commune...

Tel est le décor des *Fées ont soif*.

Les personnages

Le programme en annonce trois: donc, elles sont déjà toutes là: la putain, la ménagère et la statue de la Vierge. Trois femmes, seulettes. Les hommes? Pour sûr, on en entendra parler. Pour l'instant, ils se contentent d'avoir surtout mis en scène.

Au théâtre, les signes doivent renvoyer à eux-mêmes. La distance, le relief l'exigent, puisqu'ici, il n'y aura nulle caméra pour endiguer le regard et donner une interprétation préalable. Et la reconnaissance, par le spectateur, doit d'abord être visuelle. Autrement, il risque de confondre tout et de ne point saisir le sens du dialogue. Or, ne faut-il pas admettre, ici, avant même de commencer à comprendre ce qui se passe sur la scène, une certaine ambiguïté de ces personnages? Si le personnage de la putain semble bien campé, celui de la ménagère est-il vraiment significatif? N'aurions-nous pas attendu une de ces "pauvres misérables femmes" — comme le texte nous l'indiquera tout à l'heure, épuisée sous la tâche de la servitude quotidienne? La comédienne qui joue le personnage n'est-elle pas trop svelte, trop élancée, trop dame du monde? Et puis, quand tout à l'heure encore l'on verra la Vierge sortir de sa coquille (entendez du centre de la statue), ne fera-t-elle pas trop corpulente et un tantinet vulgaire? Alors, est-ce vraiment la Vierge "délivrée" qui parlera? Les symboles ici semblent se détruire eux-mêmes. Alors, quelle portée réelle pourront-ils donc avoir?

Mais attention, la pièce va commencer. Les lumières se taisent...

L'action dramatique

Justement, il n'y en aura pas...

La putain est la première à dire sa première phrase: "Je suis celle au

1. Ne constatons-nous pas la réalité de ce point de vue dans la condamnation, par un juge civil, du texte de la pièce, et non pas de la pièce elle-même, ni de sa représentation théâtrale?

2. de Paul Claudel. Mais, il va sans dire que Claudel ne développe pas la même thématique que *Les Fées ont soif*!

grand cœur...", coupée pour ainsi dire par la deuxième réplique, venue de l'autre loge: c'est la ménagère qui dit sa phrase à elle. Puis, la répartie grimpe au haut du praticable: voici la Vierge qui parle... à travers la statue. Plusieurs minutes de ce petit jeu de ping-pong où chacune frappe à son tour la balle. Plusieurs minutes où rien de nouveau ne s'est dit, sinon la répétition à satiété de cette première idée dramatique. En fait, il en sera ainsi durant tout le spectacle, et s'il y a gradation de quelque chose, c'est la gradation dans la même idée qui va s'amplifiant jusqu'à un certain paroxysme de l'art de dire.

Le tout, entrecoupé, à moments ponctués, d'une chanson. Pas mal, la musique de la première chanson: thème inspiré, percutant, et fort bien chanté d'ailleurs par nos femmes en chœur. Malheureusement, les autres chansons n'auront pas la même densité musicale. On aura vite fait, ici, d'observer qu'il y a là réminiscence de l'*Opéra de Quat' sous* de Brecht. Même style. Même volonté de théâtre total. Mais n'y a-t-il pas autre chose chez Brecht que ce paravent technique?

Ici, pas de personnages, mais des idées visualisées. Par d'êtres vivants en chair et en os qui s'affrontent dans une dynamique de l'action théâtrale, qui établissent entre eux des relations humaines d'où s'échappe le tragique de la vie. Mais trois personnes qui monologuent, tantôt à temps fracturé et comme dans une politesse scénique de convention, tantôt simultanément, en orchestrant leur voix comme dans une sorte de *Cantate à trois voix*. (2). Aucune des répliques qui soit un dialogue concerté, à quelques exceptions près où les trois personnages veulent bien unir leur revendication et leur plainte dans un complot commun.

De dynamique de l'action, de progression dramatique où les ressorts de la tragédie se tissent pour rebondir ailleurs par après, il n'y en a point. La dynamique du langage elle-même est sans arêtes, toute préoccupée à clamer monolithiquement et sans aucune complexité, la même idée fondamentale qui est une idée féministe, sans nuance comme sans nervosité, que tout le monde sait par ailleurs, et qui ne fait rien avancer du problème. Le texte se réduit alors à une sorte de plainte exacerbée où le propos lui-même devient noyé sous sa diarrhée verbale.

C'est ici que se trouve le point névralgique de toute l'affaire et si le

lecteur veut nous suivre jusqu'au bout, peut-être arrivera-t-il à comprendre où il faudrait, d'après nous, situer toute la problématique des *Fées ont soif*.

Car, en poésie, on peut bien, — tous les lyrismes aidant, — épiloguer sur le même sentiment, dévider sa plainte sans arrêts ni temps forts. Comme en musique d'ailleurs. On appellera cela: "variations sur le même air". Mais la vérité du théâtre est autre. Il n'y a de théâtre que dans un conflit incarné. Ce qui compte au théâtre, c'est le poids de vie qui se joue. Et la vie, au théâtre, ne peut devenir tangible que si elle est renvoyée au spectateur par des êtres de sang et de chair. Le théâtre n'a que faire des abstractions d'idées — si fécondes soient-elles. Le théâtre n'est pas un lieu de discours, même s'il utilise le discours; c'est un lieu de vie. La catharsis — élément dynamique où s'épuisent les passions — est la condition de l'émotion théâtrale. En dehors d'elle, l'homme ne vibre pas et ne peut donc percevoir la force d'un discours idéologique.

Tandis qu'en poésie, l'émotion est ailleurs. Elle provient surtout du jeu des rythmes sonores et des images. La poésie peut s'accommoder d'un flux verbal où alors, ce n'est pas chaque mot en particulier qui vaut, mais l'ensemble comme porteur de signification. Or, la poésie des *Fées* ne revendique qu'une chose: la libération de la femme...

Un théâtre nouveau

Il va sans dire que, vues sous cet aspect, *Les Fées ont soif* n'apparaissent pas comme du théâtre. Du moins, dans l'acception traditionnelle du terme. Il s'agit bien d'un texte poétique mis sur scène plutôt que d'un texte théâtral mis en scène. C'est de la poésie visualisée peut-être — et en cela, une démarche de spectacle peut se justifier — mais rien n'apparaît en elle qui la justifie comme étant du théâtre.

Dans la recherche actuelle du théâtre, cette mésaventure se répète de plus en plus. *La Complainte des hivers rouges* de Roland Lepage, par exemple, tient de la même fausse esthétique théâtrale. Le dramaturge n'est pas d'abord poète: il est d'abord et avant tout un architecte de la vie. Qu'on se rappelle le mot de Racine, lequel travaillait la structure de sa

pièce pendant des mois entiers, dans l'angoisse et la contrainte: "J'ai fini ma pièce: il me reste les vers à faire..."! Tant mieux si le dramaturge a, avec lui, la langue poétique. Mais strictement, son art est celui non pas d'un chantre, mais d'un fabricant d'actions et de gestes humains.

Cela est important, car c'est cela qui va commander tout à l'heure le jugement nuancé qu'il faudra bien porter sur la nature blasphematoire des *Fées ont soif*.

Des gags visuels et des symboles confus

Le théâtre certes, comme tout art, procède par symboles. Mais là encore, le symbole doit être inscrit dans l'action et le geste. Et la parole au théâtre n'est que le signe extérieur de la tension dramatique intérieure des protagonistes. Son rôle est donc d'être soumise au sens de l'action, jamais d'être qu'une gratuité esthétique.

Il en va ainsi pour l'environnement théâtral, qui doit servir l'action et non pas la supplanter. Quand l'effet visuel domine ou devient la fin en soi de l'action théâtrale, il y a maldonne. La vérité du théâtre est trahie au profit, soit de la peinture, soit de la musique ou de l'architecture. Une pièce n'est pas un décor. Et si le théâtre emprunte, en fait, à tous les arts, c'est pour les mettre à son service, et leur imposer son sens et non les cultiver pour eux-mêmes.

Ainsi, *Les Fées ont soif* — il faut en convenir — est un admirable spectacle visuel. La mise en scène est très intelligente et astucieuse. D'une noblesse qui tranche parfois avec la vulgarité de certains propos. La mise en place est souple, bien emboîtée et s'accommode admirablement de l'exiguïté de l'espace scénique obtenu. Très apte à ménager les deux grands effets scéniques visuels de la pièce: le viol de Madeleine et l'effritement de la statue de la Vierge.

Mais, pour qu'un signe théâtral soit en tous points efficace, pour qu'il serve le propos et provoque l'émotion, il se doit d'être limpide et fort. Ce n'est pas ce qui arrive avec la scène du viol. Quel est ce grand oiseau noir et d'où vient-il? Pourquoi n'est-il pas blanc comme la thématique chrétienne le précise dans l'oeuvre mystérieuse et admirable de l'Incarnation? Quel

est ce déchaînement statique (car, il faut bien le dire: mis à part l'effet de surprise visuelle passager, la scène demeure terriblement monotone), ponctué de cris affolants monocordes et poussifs? Certains y auraient vu la profanation de l'Esprit Saint. Signe ambigu et nullement révélateur. La subjectivité d'un chacun peut bien y voir ce qu'elle voudra: au théâtre, c'est le signe objectif qui a valeur de signification. Et ici rien n'est signifié vraiment si ce n'est un apport visuel — intéressant peut-être — qui ne semble mis là que pour le plaisir de l'oeil avant tout. D'ailleurs, rien de vraiment nouveau comme "trouaille esthétique", puisque Fellini l'avait inventée dans son *Casanova* pour signifier ce que sans doute l'auteur des *Fées* voulait aussi signifier...

Que dire ensuite de cet éclatement soudain de la statue de la Vierge, sinon que Jean-Louis Barrault, il n'y a pas si longtemps, ici même à Montréal, utilisait le même stratagème scénique pour faire voler en éclats ce qui restait de l'épave du bateau de Rodrigue. Pour symbolique que cet éparpillement de la Vierge enfin "libérée" puisse paraître, il n'y a rien là d'une trouaille qui doive retenir l'attention et l'émerveillement.

Enfin, le pivotement de la pièce, à la toute fin, ne peut pas être compté pour un élément d'évolution dramatique. Outre que ce changement subit arrive à la toute fin, donc dans un manque d'équilibre des masses par rapport à la pièce entière, il arrive tout subitement, reniant en quelque sorte l'esthétique dramatique adoptée. Car, de plaignantes et d'écorchées qu'étaient les fées, voilà qu'elles deviennent toutes souriantes, aguicheuses et proxénètes. Elles invitent, dans un geste aussi peu convaincu que convaincant, les gens de la salle à partager, avec elles, je ne sais trop quoi. Leur libération? Leur joie? Mais est-on libéré pour si peu? Et alors, à quoi pouvait donc rimer cette mélodie effrénée de toute l'avant-pièce? C'est à croire que le problème n'était pas si grave qu'elles le disaient... puisqu'il se résout si aisément!

Bien sûr, la logique du théâtre n'est pas celle de la vie. Mais, quand on prétend mettre des personnages réellement vivants sur la scène, la logique du drame invite à la rigueur. C'est comme si, dans *Les Fées ont soif* — visuellement parlant — les comédiennes, sous leur allure soudainement dégingandée, se révélaient comme des sorcières transformées en véritables fées d'une fête nouvelle

à laquelle elles nous invitent. Étaient-elles fées ou sorcières? Mais, alors, de quelle vérité peuvent se réclamer des sorcières?

Une cour d'assises plutôt qu'un plateau de théâtre

Au fond, quand on y regarde de près — nous nous basons sur l'effet théâtral global et non sur le texte du livre que nous n'avons d'ailleurs pas lu — tout ce beau verbiage revient à quoi? À dénoncer, par voie de féminisme, l'état de femmes supposément frustrées et mal dans leur peau. Bon. Cela est sympathique et peut faire l'objet d'une pièce de théâtre. Mais, ici, le propos rejoint-il vraiment le plus intime de nous-mêmes? Ne sommes-nous pas trop agacés par cette diatribe déchaînée qui ne connaît pas de nuances et ne s'en prend trop qu'à la seule masculinité? Cette dénonciation unilatérale fait-elle le poids qu'on souhaiterait? Pièce sans hommes, est-ce vraiment une pièce *contre eux*, ou subtilement *pour eux*? La poésie verbale du propos ne laisse guère le temps au spectateur de bien saisir. Si, au contraire, on avait assisté à une joute vitale entre l'homme et la femme, le propos, inscrit dans une action dramatique réelle, n'aurait-il pas eu plus de poids?

Que de clichés, de facilités, pour lors, dans la profusion verbale! Bien sûr, les spectateurs riaient parfois... Mais, de quoi riaient-ils au juste? De la vérité du propos ou de la cocasserie des assemblages de mots? De ce mélange du langage noble et vulgaire (3) qui fait peut-être les beaux jours d'un Yvon Deschamps parce que lui sait les manier et viser juste dans la peinture des caractères qu'il évoque? Ici — et c'est un procédé fréquent dans *Les Fées*, aussi agaçant que futile — les mots semblent souvent ne s'ajuster entre eux que pour produire le vide de la signification. Que veut dire, par exemple: "Je suis le mariage blanc des prêtres?", réplique justement célèbre... De la phrase, à blanc, voilà tout! Et quand ces phrases nous arrivent, les unes derrière les autres, — en dépit de la diction impeccable des comédiennes — il faut bien avouer qu'elles ne portent pas

3. Si l'auteur utilise ce mélange, il reste que la langue générale des *Fées ont soif* est loin d'être le joul de certains auteurs québécois "dans le vent".

tellement à sens. Sinon qu'on peut, peut-être, s'amuser un peu du jeu d'association, aux dépens de la signification qu'elles évacuent par le fait même.

Avec un tel procédé dramatique, sommes-nous bien au théâtre, ou plutôt à une sorte de cour des requêtes où les témoins, chacun son tour, n'en finissent plus de répéter leurs doléances en les accompagnant d'invectives multiformes et incongrues?

Le fond des choses

Alors, en somme, de quoi s'agit-il vraiment?

D'une longue complainte, ponctuée d'expressions recherchées en tape-à-l'oreille, à propos du sort supposé-ment esclavagiste des femmes. La Vierge Marie sera prise à témoin dans une sorte de procès énigmatique où le flot verbal n'éclaire rien, dans sa volonté outrancière de tout confondre. Il en ressort, pour le spectateur(4), une idée très vague: ce texte veut-il profaner ou simplement prendre à témoin? Que veut-il dénoncer au juste? La Vierge elle-même, ou l'idée qu'une certaine dévotion s'en est faite? Quel rapport peut-il bien avoir avec un Tartuffe qui ne s'en prenait qu'à un personnage de religion et non à la religion elle-même? Ici, c'est encore moins à un personnage qu'à une idée qu'il semble s'en prendre, si vraiment c'est là son intention. Et quelle pertinence d'associer ainsi la Vierge à une putain et à une ménagère? Ne s'agirait-il que d'une coquetterie de création théâtrale, tout aussi vaine que mal justifiée? C'est une erreur de goût et de bon sens créateur avant d'être un blasphème.

Tout blasphème, pour être réel, ne peut porter que sur une réalité qui prend Dieu ou les Saints à partie. Ou, quand il y a insulte et dénégation d'une situation où Dieu s'inscrit comme vérité suprême. Au théâtre, il y aura blasphème quand le texte ou l'action dramatique ou le geste d'un personnage réel prendra directement à partie la réalité sacrée. La poésie, sur ce rapport, est plus tolérante. Elle pourra même s'accommoder d'éclats à caractères blasphématoires, si son discours

finir par se résoudre dans l'anéantissement de sa révolte. Le Livre de Job, sous ce rapport, n'est qu'un immense blasphème proféré dans une dialectique de recherche de l'âme qui finit par se soumettre à la volonté amoureuse du Dieu qu'elle a fini par découvrir au sein même de sa situation blasphématoire.

Mais, j'y reviens: quand au théâtre, le propos devient noyé sous l'expression dont on sent bien qu'elle ne se veut qu'une dialectique verbale pour provoquer des effets faciles, quand cette verbalisation, en outre, se nie elle-même dans le flux mal contrôlé qu'elle déverse, quand l'impression, par conséquent, chez le spectateur ne peut être que fugace ou même insoupçonnée, quand la symbolique du propos est tellement mal servie par un ensemble de signes sans densité, contradictoires et peu adaptés à l'expression du théâtre lui-même, peut-on alors vraiment parler de théâtre blasphématoire?

Ce sur quoi on doit juger l'impression théâtrale, c'est sur la globalité, puisque le théâtre, par essence, est une donnée qui progresse dans le temps et dans l'espace. Or, il ne peut y avoir, au théâtre, scandale que si vraiment il y a d'abord théâtre. Avec *Les Fées ont soif*, on n'est pas au théâtre. Tout au plus, sommes-nous en présence d'un texte visualisé qui tient beaucoup plus de l'éthique de la poésie que de celle d'une action dramatique sur tréteaux. Ne serait-ce pas, à partir de cette réalité, qu'il faudrait juger *Les Fées ont soif*?

"Much Ado about Nothing"?

"Beaucoup de bruit pour rien..." dirait Shakespeare! Le scandale des *Fées ont soif* ne viendrait-il pas, avant tout, de la publicité forcée que la pièce a obtenue avant même sa représentation?

En d'autres mots: si rien n'avait été dit, si rien n'avait été fait, si la pièce s'était déroulée sans cette publicité tapageuse qui l'a mise dans la mire de tout le monde, si les esprits n'avaient pas été orientés vers l'interprétation scandaleuse qu'on lui a donnée avant représentation, les réactions du public auraient-elles été les mêmes? Pour notre part, nous opinons à penser que la pièce aurait fait un immense "flop" et qu'elle se serait déniée elle-même.

Combien de films, par exemple (et vus par bien plus de monde!) et autrement plus scandaleux... n'ont jamais fait autant de bruit et sont tombés à vide, en dépit de leurs qualités esthétiques. Je pense, par exemple, à *La Voie lactée* de Bunuel; ou encore à son *Viridiana* où le blasphème était autrement plus évident et plus efficace? Un blasphème qui pouvait même engendrer, chez le spectateur, une mise en doute de sa foi chrétienne, et autrement plus efficace que les trémoussements psalmiques d'une prétendue dénonciation tardive et dérisoire en un texte, somme toute, assez insipide.

C'était peut-être faire beaucoup d'honneur, beaucoup trop d'honneur aux *Fées ont soif* que de les prendre à partie. Elles se seront crues profondes. Elles penseront, dans l'avenir, qu'elles ont eu du poids. Qu'elles ont gagné la bataille de l'éveil des consciences québécoises sur un phénomène dont le monde entier, pourtant, est au courant. Or, ce n'est pas en dénonçant seulement qu'on fait avancer les choses. Et ne sommes-nous pas fatigués, présentement, de ces théâtres, ou films, ou poésies où l'on ne fait que dénoncer? Phénomène des années soixante, les créateurs authentiques sont maintenant passés au-delà de cette clôture. Qui seulement voudrait les suivre sans penser, en même temps, à quelque chose pour bâtir et faire avancer les consciences?

À la limite, on se demande si *Les Fées ont soif* ne sont pas les premières accusées de ce qu'elles voulaient dénoncer? Sous l'aspect théâtral, leur esthétique dramatique ne devenait qu'une psalmodie ennuyeuse et stéréotypée: sur le plan de l'idéologie, une sorte de publicité rétrograde, toute suintante des techniques publicitaires aliénantes.

Et on voudrait qu'il y ait quelque valeur dramatique là-dedans? Hélas, ces *Fées* n'auront vécu que l'espace de leur publicité. Rien, en elles, ne pouvait les appeler à une destinée autre que celle où l'a placée la démagogie populaire.

Mais, le plus triste de toute l'affaire, — et peut-être aussi le plus bienfaisant — c'est qu'aux passions de surface qui se sont animées, d'autres passions, plus obscures et plus dramatiques, sont apparues.

Et si c'était cela, d'abord, le scandale que *les Fées ont soif* venaient de mettre à jour?...

18 décembre 1978

4. Nous insistons sur ce caractère de spectateur, car l'impact à la scène n'est pas le même qu'ailleurs, fortement diminué dans bien des cas.

par René Dionne*

ce bon vieux dix-neuvième siècle

Incontestablement, l'événement littéraire le plus important de l'année 1978 aura été la parution chez Fides, en mars dernier, du premier tome du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* (LXVI, 918 p.), sous la direction de Maurice Lemire, avec la collaboration de Jacques Blais, Nive Voisine et Jean Du Berger. Ce premier tome couvre la période qui va de 1534 à 1900. Les oeuvres publiées durant ces presque quatre siècles sont recensées dans une bibliographie générale, après que la plupart d'entre elles ont fait l'objet d'analyses plus ou moins longues et poussées selon leur importance et l'état présent de la recherche. Pour chacune, une bibliographie est donnée des différentes éditions et des principales études critiques; la bibliographie générale contient également une liste des principaux instruments de travail, ainsi que d'un bon nombre d'ouvrages de référence générale et particulière (malgré le titre: "ouvrages généraux de référence").

Un ouvrage à consulter

L'ensemble constitue un monument imposant à la mémoire (plus qu'à la gloire, sinon incidemment) de notre littérature d'avant 1900. Chercheurs, professeurs et étudiants, de même que les curieux de la chose littéraire, y verront un instrument de travail désormais nécessaire (s'il ne le fut pas avant, c'est simplement parce qu'on n'en eut pas les moyens, non le besoin). Je le recommande donc à ces messieurs, et du même coup je mets les amateurs (bien des chercheurs et professeurs le sont encore en ce domaine des origines) en garde contre la simple lecture du volume, pages après pages; il y en a d'intéressantes, mais d'assommantes aussi, et le poids de l'ensemble peut écraser comme une chape de plomb (la disposition de la matière renouvelle ici le cliché) le lecteur inaguerré, un peu comme les denses forêts de l'Amérique (richesses incommensurables) em-

pêtrèrent pendant plus d'un siècle les armées régulières de France et d'Angleterre, alors que les miliciens américains et canadiens apprenaient dès leur enfance à s'y mouvoir à l'aise, à l'indienne ou, si l'on veut, en guérilleros. L'ouvrage de Lemire n'est pas fait pour les réguliers de la lecture, mais pour les spécialistes; autant il ennuiera ceux-là, autant il rendra service à ceux-ci, sans les empêcher pour autant de reprocher aux rédacteurs un certain manque de perspective, grave à mon sens. J'en reparlerai ailleurs, dans *Livres et auteurs québécois, 1978* plus précisément.

Je ne voudrais m'attarder ici qu'à un seul paragraphe de l'introduction de Maurice Lemire, celui où il la justifie avec raison, mais d'une façon que je trouve exagérément pessimiste: "Pour que le lecteur ne soit pas trop dérouté par la monotonie des sujets, les maldresses de composition, les fautes de style et la tendance moralisatrice qui caractérisent la littérature du XIXe siècle, nous avons tenu à lui exposer la conjoncture dans laquelle cette littérature s'est développée et à lui donner quelques explications sur les principaux genres littéraires qu'elle a cultivés." Quelques lignes auparavant, Lemire avait écrit, pour commencer son introduction, cette phrase désabusée: "La littérature canadienne-française du XIXe siècle ne compte guère de chefs-d'oeuvre et notre dessein en composant ce dictionnaire n'est pas de revaloriser des oeuvres qui auraient été méconnues jusqu'à ce jour." Que Lemire relisant le premier tome du DOLQ ait eu l'impression que la littérature du dix-neuvième siècle ait été ennuyeuse, je le comprends d'autant plus et mieux que, fervent de cette littérature, j'ai eu moi aussi la même impression après la même lecture. Mais foin du *Dictionnaire*, si vous êtes un lecteur amateur; plongez dans les oeuvres, vous reviendrez ensuite au *Dictionnaire* à l'occasion, comme à un ouvrage de consultation nécessaire pour vous guider à travers les oeuvres et leur époque.

Résistance et soumission

Pour peu que vous pensiez qu'il y a littérature là où il y a une voix qui s'impose à vous, qu'elle soit singulière ou collective, vous ne vous ennuierez pas dans les sentiers littéraires du dix-neuvième siècle. Il ne faudra pas trop vous attarder, bien sûr, aux cinquante années qui suivent la Conquête de 1760, période que l'on peut faire basculer dans le dix-neuvième siècle parce qu'il ne s'y passe presque rien de littéraire et que ce peu ne se rattache pas, à cause de son contexte et de la nature de ses éléments maigrelets (on dirait "maigrichines" dans le Bas-du-Fleuve), aux écrits de la Nouvelle-France. Les quarante dernières années du dix-huitième siècle constituent une sorte de no man's land littéraire; c'est le temps du silence vercorsien et de l'apprentissage de soi, enfant-nation trop tôt ou mal sevrée, qui doit apprendre à vivre sous un nouveau climat politique et social; le temps de la résistance, celui aussi des Laval, des Drieu et des Pétaïn, de deuxième et troisième ordre cependant. Quand la voix s'élève, elle ne demande que rarement justice à la Du Calvet; elle prêche plutôt, tels Mgr Briand et Mgr Plessis, la soumission aux ordres du vainqueur comme à la volonté divine. Jusqu'à Papineau qui, aussi tard qu'en 1820, fait l'éloge de George III, "souverain respecté pour ses qualités morales et son attention à ses devoirs", qui a succédé à Louis XV, "prince justement méprisé pour ses débauches et son peu d'attention aux besoins du peuple, sa prodigalité insensée pour ses favoris et ses maîtresses". Comme un écho cette voix retentira de nouveau vers la fin du dix-neuvième siècle, embouchée par les ultra-montains. L'on n'en est pas encore là cependant: Rome est encore bien loin et l'Anglais tout proche, qui veut affermir sa conquête, assimiler les "restés français".

Depuis 1806, avec la naissance du journal *Le Canadien*, une autre voix a commencé de se faire entendre. Elle est belle à écouter; elle n'est guère

* L'auteur a publié récemment, aux Editions La Presse, *la Patrie littéraire, 1760-1895*, tome II (XII, 516 p.) d'une *Anthologie de la littérature québécoise* (en quatre volumes) sous la direction de Gilles Marcotte.

instruite, mais elle est vraie: elle parle de liberté et ses phrases plaisent, car elle vient du peuple, s'adresse à lui. Les chansonniers la répètent; c'est la fête que, sous le coup de l'ivresse, on termine dans la violence. Les lendemains ne chantent plus. Le chef exalté s'est enfui, les disciples restent. Recommence la résistance; comme en 1760, elle est en partie faite de soumission à une situation que l'on ne peut éluder, mais d'une soumission raisonnée qui attend l'occasion de reprendre avec sûreté le terrain perdu. L'on écoute Etienne Parent, le modéré d'hier, sage qui parlait d'industrie et d'économie, de travail et d'instruction. Paroles lourdes, pleines de devoirs. Où prendre l'enthousiasme qu'il faut pour les accomplir? Chez François-Xavier Garneau qui le donne à puiser dans notre histoire, glorieuse sans doute aucun sous le régime français, plus glorieuse encore sous le régime anglais, parce qu'il ne s'agit plus simplement de lutter contre une nature hostile et des ennemis supérieurs en nombre et en ressources, mais de combattre pour le plus grand enjeu qui soit: la liberté.

Le rêve collectif

C'est le début d'un grand rêve, collectif. Des jeunes se mettent à écrire: ils ont appris dans les collèges qui se sont multipliés avec les années du siècle que la littérature fonde la gloire des peuples. Leurs romans sont gauches, mais proposent des solutions aux malheurs du peuple: nous n'avons pas de pays, nous autres, il faut nous en faire un à même les terres inoccupées dont s'est emparé le conquérant. P.-J.-O. Chauveau (*Charles Guérin*) et A. Gérin-Lajoie (*Jean Rivard*) prêchent la colonisation. Un vieillard de soixante-treize ans, Philippe Aubert de Gaspé, fait revivre les *Anciens Canadiens* à travers l'histoire à la fois valeureuse et difficile de sa famille; on le lit encore aujourd'hui avec intérêt: il parle pour lui et pour nous, comme autrefois à la veillée l'on se racontait des histoires qui confinaient à la légende. Un Français de France, Rameau de Saint-Père, s'intéresse à nous. Il n'a jamais mis les pieds au Canada avant d'en écrire, mais il sait que, de par la noble race dont nous descendons, nous sommes promis à un fier destin: assurer la suprématie de l'esprit et de la morale en cette Amérique où les Anglo-Saxons des Etats-Unis dégénèrent, adorateurs du veau d'or, passionnés d'industrie et de commerce. Laissez ceux-là à leurs viles occupations, écrit-il; contentez-vous de cultiver les idées générales et les arts libéraux, plus rentables à la

longue. Nos pères, pour leur malheur, vont l'écouter presque jusqu'à nos jours.

Leur survie, la nôtre, de providentielle qu'on l'avait crue jusque là (la conquête anglaise nous avait préservés des horreurs de la Révolution française, ainsi que le rappelaient périodiquement les exilés qui cherchaient refuge sur les bords du Saint-Laurent), devient en quelque sorte messianique (elle sauvera l'Amérique de la corruption anglo-saxonne). Mgr Bourget engage le combat pour le ciel contre les libéraux; son recours est à Rome, celui de ses adversaires aussi. Dessaulles plaide pour la tolérance; il est excommunié. En mal de liberté, les rouges réclament l'annexion aux Etats-Unis; les conservateurs les enchaînent à la Confédération. Comme au temps de la conquête anglaise, les vaincus succombent sous le nombre et il leur faudra attendre près d'un siècle la reconnaissance de leur valeur, sinon leur revanche. Bourget triomphe au temps de Dessaulles, Laflèche au temps de Buies. Des deux côtés, les coups sont beaux, même quand ils sont bas, et l'on en peut admirer aujourd'hui la force et, parfois, l'éclat, voire la portée jusqu'à nos jours. Ainsi, les trente années qui suivent 1837, les plus décisives peut-être de notre histoire, sont également les plus intéressantes, littérairement parlant, du siècle dernier. Les enjeux sont grands et il se trouve des hommes pour en discuter avec brio et poids, sinon toujours avec habileté de voix et aisance d'écriture; de part et d'autre, l'on sait ce que l'on veut, propos et écrits le manifestent clairement et, de la sorte, nous atteignent, comme le prouve l'intérêt des chercheurs contemporains pour les querelles politiques et cléricales des rouges et des ultramontains.

Le repos des artistes

La fin du siècle est moins intéressante, parce que moins originale: l'on répète, pour les mieux ancrer et assurer leur triomphe, les idées des années précédentes. L'on écrit mieux cependant: à force de parler et de faire des articles et des vers, l'on a acquis du métier; l'on sait versifier, composer un discours pour un auditoire bien déterminé, enchaîner ses idées, structurer un roman. Dessaulles assommait; Buies étincelle. Tardivel a beau tonner des énormités, tellement il se débat, foudroyant, comme un diable dans l'eau bénite, il fait plaisir à voir en preux chevalier de la plume. Le vieux Basile Routhier censure le dix-septième siècle français, bannit le dix-huitième et le dix-neuvième (après les avoir lus, semble-t-il), reste seul avec

Dieu et son droit; il n'empêche que le drapé de sa toge littéraire est soigné. Laurier, bon politique grâce à sa parole d'argent (*"The Silver Tongue"*) qu'il oxyde et désoxyde à volonté, finit par bien s'arranger avec les uns et les autres: libéraux et conservateurs, francophones et anglophones; il devient premier ministre et le Québec fédéral n'a pas encore renié son rouge, qui n'a fait que pâlir un peu plus avec le temps, virant au blanc de la reddition.

Le bleu s'est perdu lui aussi. Tout est devenu gris, une même façon de voir et de penser s'étant établie, qui a créé l'homogénéité de la fin du siècle dernier et du début du vingtième. L'on s'est retiré chez soi, comme en font foi les poètes. Crémazie était nationaliste; il enflammait les siens. Son malheur l'a absorbé. Fréchette a pris la relève en chantant la beauté de la splendide Amérique française, puis, avec les autres confrères, Lemay et Beauchemin, il est rentré chez lui, la tendresse à l'âme et le cœur au folklore. Marmette a romancé l'héroïque vertu des pionniers français; Laure Conan s'est soumise à son drame personnel jusqu'à faire de son sort un destin collectif à travers des héros promus au ciel. La boucle se fermait: confiné à sa maison par la conquête, le Canadien, héros politique ou littéraire, avait brisé le cercle de sa prison, puis, sous les nouveaux coups reçus, avait jugé bon de la réintégrer pour la transformer cette fois en un "home" où il se résignerait à vivre, atteint, déjà, de la fatigue culturelle dont parlerait plus tard Hubert Aquin.

ERRATA

Dans la chronique de René Dionne, "Buies chez lui hier aujourd'hui", page 345 de notre livraison de décembre, la dernière ligne de la première colonne manque. Il faut lire comme suit:

(l'on notera qu'il ne m'a point paru possible de comparer Buies à de Nevers -

Dans l'article de Nathalie Labrecque, "L'imitation du Christ selon Rublev", page 338, au milieu de la deuxième colonne, veuillez lire:

Dans son état final glorieux, la personne humaine deviendra, comme le Christ, à deux natures.

Aujourd'hui encore

Ce périple aurait pu être meilleur; tel quel, avec ses hauts et ses bas, il ne laisse pas d'intéresser qui veut comprendre les temps présents. Sans doute ceux-ci sont-ils différents, en apparence; au fond, ne portent-ils pas quelque ressemblance secrète, intime, avec ce bon vieux dix-neuvième siècle? Après avoir fait leurs classes d'universalisme en interrogeant les profondeurs de l'humanité québécoise, soit individuelle soit sociale, de 1939 à 1957, puis, durant la quinzaine d'années suivante, largué les voiles du pays, nos auteurs et leurs personnages ne se sont-ils pas retranchés dans leurs confins littéraires? Croyant la sécurité de leur pays assurée, n'ont-ils pas voulu, pour une part, se consacrer à l'affinement de leurs ressources stylistiques, comme l'avaient fait leurs devanciers de la fin du dix-neuvième siècle, qui avaient vu dans le régime confédératif la reconnaissance de la souveraineté nationale du Québec? D'autre part, en mal d'originalité, les écrivains contemporains n'ont-ils pas trop abandonné les thèmes nationaux pour se mettre à l'école d'outre-mer à la façon des exotistes des quatre premières décennies du vingtième siècle? Ces questions (des hypothèses de lecture, en fait) ne sont trop générales que si l'on manque à remarquer, lisant les deux derniers siècles littéraires, que,

ultimement, nos auteurs n'ont jamais voulu autre chose que la volonté profonde et incessante de leur peuple: se faire un pays.

Est-ce leur faute si nous n'avons pas encore parachevé la construction de ce pays dont nous rêvons collectivement? Oui, dans la mesure où ils n'ont trouvé qu'épisodiquement ou partiellement la force de l'imaginer pleinement libre, ce pays; non, dans la mesure où ils ont bâti une patrie littéraire où il fait bon quelquefois faire retraite pour la récollection (au sens latin) de ses forces individuelles ou collectives. En effet, relire François-Xavier Garneau, c'est se ressourcer au creux de la nation qui, de tout son passé et de toutes ses luttes d'alors, appelle un pays libre; relire Bourget et Dessaulles, c'est sentir, avec eux et malgré les limites étroites de leur pensée, à la fois le besoin d'une unité collective et d'une diversité des individus pour la force de l'action et la respiration de l'homme; relire Buies, c'est participer à la plus belle aventure qui soit: celle de l'esprit; relire Lemay et Beauchemin, c'est satisfaire à un besoin, que chacun ressent à certaines heures, de goûter chez soi le repos de l'âme et du cœur.

En somme, relire le dix-neuvième siècle comme un texte national, c'est retrouver par delà nos préoccupations immédiates, celles d'hier et celles de demain, déceler dans la suite des an-

nées et la diversité des luttes, malgré les oppositions individuelles et les divisions nationales, la continuité d'un esprit, le nôtre, qui s'exprime, tenace, aussi bien par le verbe écrit ou parlé que par l'action. Il serait faux de penser que, lu dans cette perspective, le texte du dix-neuvième siècle cesse d'être littéraire; au contraire, il devient l'occasion et le lieu d'un échange humain, ce qui est le but ultime de tout texte, littéraire ou pas: rejoindre ses lecteurs ou être rejoint par eux. Que cette communication s'instaure entre le lecteur et l'oeuvre, peu importe de quelle façon, celui-là sera satisfait; libre, par ailleurs, au savant critique d'aujourd'hui de s'intéresser au fonctionnement de l'oeuvre comme le scientifique s'intéresse au fonctionnement du robot ou à la programmation de l'ordinateur: il décrira, il expliquera, mais le lecteur aura jugé, pour lui-même et selon lui-même, et de sa satisfaction seule, s'il peut échapper à la mode, dépendra sa décision de poursuivre sa lecture, de lire ou de relire. S'il décide de relire le dix-neuvième siècle québécois, l'ouvrage de Maurice Lemire lui sera d'un précieux secours comme livre de référence.

Département des lettres françaises
Université d'Ottawa
le 13 décembre 1978.

revue des livres

Marcel LAVALLÉ, *Journal d'un prisonnier* - Montréal, Editions de l'Aurore, 1978, 310 pages.

Le milieu carcéral est perçu comme un "lieu de honte et de misère": la vulgarité et la laideur y règnent. Le détenu s'y montre encore plus prisonnier de lui-même, de son ambiguïté, que de sa cellule.

Pour racheter son enfance "indolente et absurde", les dégâts et le gaspillage de son passé, il se plonge dans la lecture et l'écriture.

Ses maîtres de chevet sont la Bible et Gide. Des "ferventes clameurs de Job, il passe à *l'Immoraliste* et à *Si le grain ne meurt*. A celui qu'il appelle son "maître aimé" il va même jusqu'à adresser cette prière: "Puissiez-vous inspirer ma voie, raffermir chaque jour ma constance."

Songeant à tous ces livres qu'il a lus "goulument", il avoue que "la lecture est un vice étrangement puni". Vouant un véritable culte à l'écriture, il déclare que "l'homme est un animal adorateur et, qu'homme, (il) adore la chose écrite".

La nuit est le moment qu'il préfère pour se donner cette rééducation par la lecture: "douce nuit blanche bleutée, aussi immense que mes rêves, comme j'aime m'instruire dans ton silence".

Tout en rêvant d'imiter la ferveur de Gide et la volonté de Schopenhauer, sa lecture de Paul sur la loi du péché l'invite à l'humilité devant les défaillances.

L'ensemble de ce "Journal" est un étrange mélange de foi et d'incrédulité, d'idéal et de turpitude qui trahit une âme écartelée entre une sorte de sainteté sans Dieu et ce qu'il appelle ses "retombements affreux".

Ces "cahiers", remarquablement écrits, dont il dit que "personne ne (les) lira et (qu'il) détruira au bout de (sa) peine" témoignent d'une extraordinaire voracité intellectuelle: comment tout cela a-t-il pu fleurir là où d'ordinaire tout s'étiole et pourrit?

Louis-Bertrand Raymond

Marcelle AUCLAIR et Françoise PRÉVOST, *Mémoires à deux voix* - Paris, Editions au Seuil, 1978, 448 pages.

Je ne sais pas de qui relève l'idée de faire une sorte de contrepoint à deux voix, la mère ou la fille, en tout cas, c'est une heureuse trouvaille qui relève complètement le genre des mémoires.

Et Marcelle et Françoise, dans ce dialogue où la voix principale revient surtout à Marcelle, sont d'une courageuse franchise et d'une lucidité hors de l'ordinaire, pour évaluer une vie, rappeler réussite et échec, joies et peines, bons coups comme écarts et même égarements.

J'avoue qu'avec ce livre le portrait de Marcelle Auclair s'est beaucoup modifié dans mon esprit. Je l'avais mise sur un piédestal d'où elle m'invitait gentiment à la faire redescendre. La femme m'apparaît peut-être moins parfaite que je l'imaginais, mais elle me semble d'autant plus attachante qu'elle ne cache pas les faiblesses de sa vie. Marcelle est capable de beaucoup d'admiration comme le soulignent son enfance au Chili ou ses amitiés fidèles tant chez les écrivains que dans le monde des artistes.

Au Chili, elle apprit l'espagnol et cette langue lui fut précieuse lorsqu'elle entreprit la traduction des oeuvres de la grande Sainte Thérèse.

Sa collaboration à la revue *Marie-Claire* mérite d'être relevée. Elle en fut vraiment l'inspiratrice et l'âme motrice.

Son mariage avec Jean Prévost connu des hauts et des bas, et finit même par un échec. Mais elle a gardé de Jean un souvenir ému.

Marcelle parle peu de son évolution religieuse qui a fait l'objet d'un autre livre, *A la grâce de Dieu*. On sent qu'elle est croyante convaincue et que Dieu occupe une grande place dans sa vie.

Le tout nous est servi dans une langue limpide, heureuse et souple. Un beau livre de chevet.

Jean-Paul Labelle

Edmond ORBAN, **Un modèle de Souveraineté-Association? Le Conseil nordique**. Coll. "Cahiers du Québec", Montréal, Hurtubise HMH, 1978, 152 pages.

L'ouvrage du professeur Orban, ne constitue pas un plaidoyer en faveur de l'option, mais plutôt une réflexion scientifique sur les éléments, infiniment plus complexes que la superstructure juridique, qui animent l'évolution du modèle de Souveraineté-Association.

Bien que la deuxième partie du volume soit consacrée aux structures du Conseil, l'auteur situe la nature de la formule dans le cadre de la problématique que pose l'intégration européenne. Ainsi l'évolution économique de l'ensemble scandinave, composé de pays essentiellement exportateurs, est intimement liée à celle de ses partenaires européens. L'unification du marché en 1958 et ses conséquences politiques ont eu un impact considérable sur le développement politico-économique de la Scandinavie. L'intégration du Danemark en 1972, est éloquent à cet égard. Dans ce cadre, l'auteur souligne à juste titre que la relation est-ouest est subordonnée aux relations de l'axe nord-sud.

Ainsi la souveraineté-association, à l'instar des autres formules politiques pluralistes comme le fédéralisme et le confédéralisme, est-elle le produit du rapport entre les forces d'intégration et de désintégration de l'ensemble. Bien que l'auteur se concentre sur le cas scandinave, la qualité de l'exposé sur le jeu dialectique des forces d'intégration et de désintégration ainsi que l'identification des variables externes et internes, nous conduisent aisément à une réflexion enrichissante sur le cas canadien.

Ce livre fait figure de pionnier à plus d'un égard, mais particulièrement au Québec où il introduit un sujet nouveau. En effet, malgré la richesse d'inspiration du modèle scandinave ou du Conseil Nordique, pour la compréhension du cas canadien, cet ouvrage est le premier à en fixer les balises. Au-delà de la partisanerie, l'auteur est en position pour n'esquiver aucune réalité, si difficile soit-elle. C'est un livre à lire, pour tous ceux qui optent pour une réflexion constructive sur l'avenir du Québec.

Raymond Bréard

Camille BRONSARD, **Economie et culture** (essai), coll. "Cahiers de recherche", 7823. — Université de Montréal, Département de sciences économiques et Centre de recherche en développement économique, octobre 1978, 74 p.

"Quelle est l'incidence des forces du marché sur la dynamique culturelle d'une minorité et, plus précisément, comment s'imbriquent entre eux les concepts d'économie et de culture?", telle m'a semblé la principale question posée dans ce cahier de recherche. L'A. y répond en quatre temps fort différents: (1) par la traduction d'un poème d'un grand poète malinké (Thomas Sikidi II); (2) dans une conférence du 15 décembre 1977 sur l'économie et la culture; (3) par un premier essai sur l'Etat, l'économie et la culture, puis (4), par un second (avec Daniel Leblanc), sous-titré, cette fois, "éléments d'une formalisation" (analyse mathématique).

Pour Bronsard, "le modèle d'une économie de marché est inséparable des phénomènes culturels qui le sous-tendent ou qu'il abrite" et, "dans une économie où coexistent plusieurs cultures, la culture majoritaire peut utiliser l'économie de marché comme rouleur compresseur pour l'uniformisation culturelle" (p. 16). Comme "du point de vue du minoritaire, l'impérialisme culturel se définit d'abord par une structuration préalable de l'espace des biens publics et des biens privés", puis par celle, également préalable, "de l'espace des prix et des revenus", enfin "par le niveau des rationnements quantitatifs discriminatoires", l'on ne peut pas étudier le problème de la culture sans tenir compte de la situation de l'économie ni des interventions économiques de l'Etat, qui "préside", en quelque sorte, "au processus d'uniformisation culturelle" (p. 33-42).

Cet Etat, hérité du dix-neuvième siècle, est "conçu pour asseoir une nation"; il "ne peut respecter aucune minorité culturelle" (p. 41). Il faut donc en inventer un autre (ce serait celui du vingt et unième siècle), qui respecterait "la dynamique culturelle de ses minorités" (p. 41); l'occasion unique pourrait en être donnée aux Canadiens et aux Québécois par la présente conjoncture politique (p. 28-30).

Bronsard fait également remarquer que si "les cultures se définissaient jadis par leur technologie industrielle (...), elles se définiraient de plus en plus par leur technologie sociale". Ainsi, la culture québécoise, qu'il ne faut pas confondre avec son folklore, "se définira de plus en plus par la qualité de sa langue, les institutions financières qu'elle pourra créer, le rôle de l'Etat, l'incarnation de son entrepreneurship" (p. 65); ce sont là autant de formes ou de composantes d'une dynamique culturelle qui se trouve être l'essentiel à préserver.

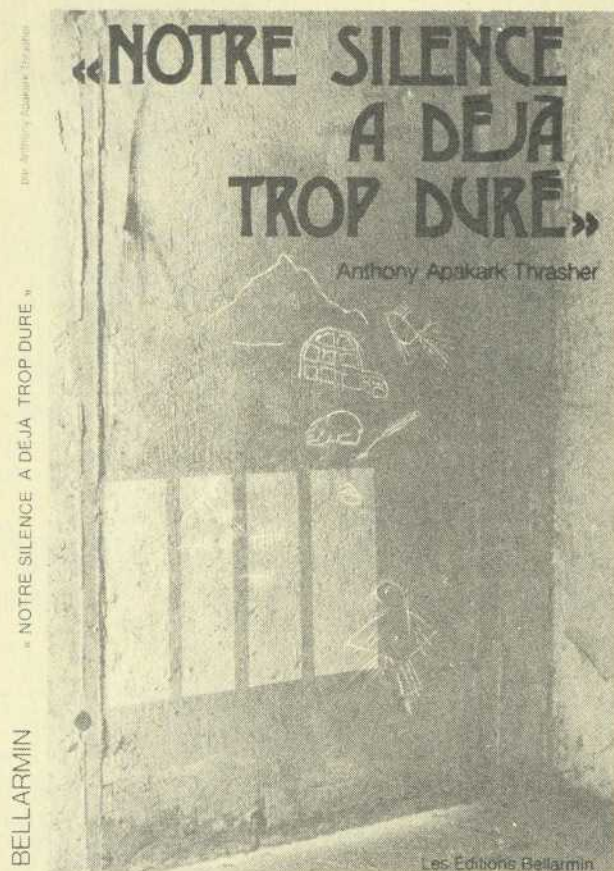
La lecture du cahier de Bronsard invite à la réflexion à la fois sur le problème constitutionnel et sur la politique culturelle des Etats canadiens et québécois.

René DIONNE

OUVRAGES RECUS

- ANGERS, Pierre en collaboration avec Colette BOUCHARD: **Ecole et innovation**. Ville de Laval, Ed. NHP, 1978, 266 pages.
- ANTOINE, Charles: **Le Sang et l'espoir. Ces chrétiens d'Amérique latine**. Paris, Le Centurion, 1978, 144 pages, \$8.90.
- ARIES, Philippe: **L'homme devant la mort**. Coll. "L'Univers historique" Paris, Ed. du Seuil, 1978, 640 pages.
- AUCLAIR, Marcelle et Françoise PREVOST: **Mémoires à deux voix**. Paris, Ed. du Seuil, 1978, 448 pages.
- P. BABIN / M. McLUHAN: **Autre homme, autre chrétien à l'âge électronique**. Lyon, Ed. du Chalet, 1977, 190 pages.
- BASSIS, Henri: **Des maîtres pour une autre école: former ou transformer?** Coll. "Orientations / E3", Paris-Tournai, Ed. Casterman, 1978, 165 pages.
- BOUCHEX, COFFY, CONGAR et CUGNASSE: **Des prêtres ou des animateurs laïcs? "Dossiers libres"**. Paris, Ed. du Cerf, 1978, 76 pages.
- BROUILLET, Guy: **Quelle éducation?** Coll. "Quelle?" Montréal, Leméac, 1978, 168 pages.
- BRUNEL, Louis: **Des machines et des hommes**. "Les dossiers de Québec Sciences" Les Presses de l'Université du Québec, Québec, 1978, 168 pages.
- BRUNELLE, Dorval: **La désillusion tranquille**. Coll. "Sociologie" Cahiers du Québec / Hurtubise MHM, Montréal, 1978.
- CARON, Anne: **Le Père Emile Legault et le théâtre au Québec**. Coll. "Etudes littéraires", Montréal, Ed. Fides, 1978, 185 pages.
- CARON, Louis: **Le bonhomme Sept-heures** (roman). Paris / Montréal, Ed. Robert Laffont / Leméac, 1978, 252 pages.
- CARRIERE, Gaston, o.m.i.: **Dictionnaire biographique des Oblats de Marie-Immaculée au Canada**, t. II. Ed. de l'Université d'Ottawa, 1977, 429 pages.
- CHATILLON, Pierre: **Philéas Beausoleil** (roman). Paris / Montréal, Ed. Robert Laffont / Leméac, 1978, 235 pages.
- CHEVREUILS, Aline: **Le rôle des animateurs sociaux**. Montréal, Ed. Coopératives Albert St-Martin, 1978, 166 pages.
- CHEVRIER, Monique, c.n.d.: **La cuisine de Monique Chevrier, sa technique, ses recettes**. Montréal, Ed. Mirabel / Invi, 1978, 543 pages, \$19.95.
- CHOQUETTE, Robert: **Langue et Religion**. Histoire des conflits anglo-français en Ontario. Ed. de l'Université d'Ottawa, 1977, 268 pages.
- COPP, Terry: **Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais 1897-1929**. Traduit de l'anglais par Suzette Thiboutôt-Belleau et Massus Belleau. Montréal, Borel Express, 1978, 213 pages.
- CORMIER, Louis-Philippe: **Lettres de Margry à Parkman 1872-1892**. "Cahiers du C.R.C. C.F." Ottawa, Ed. de l'Université d'Ottawa, 1977, 213 pages.
- COSMAO, Vincent: **Dossier "Nouvel ordre mondial". Les chrétiens provoqués par le développement**. Ed. du Chalet, 1978, 172 pages.
- DESRISSAUX, Pierre: **Le livre des proverbes québécois**. Montréal, 2e édition (amplifiée) Ed. Hurtubise HMH, 1978, 218 pages.
- DUVAL, Etienne-F.: **Anthologie thématique du théâtre québécois au XIXe siècle**. Montréal, Théâtre / Leméac, 1978, 447 pages.

UN LIVRE-CHOC



Notre silence a déjà trop duré

par Anthony Apakark Thrasher

Les Esquimaux, peuple dégénéré?
Ou les Blancs cherchent-ils à les
anéantir?

Un témoin gênant:
Ce volume a été écrit en prison, par
un Esquimau accusé d'un meurtre
qu'il n'a sans doute pas commis.

Jean Sarrazin (Montréal-Express, à Radio-Canada) en a parlé comme d'un document sans précédent sur le sort fait par les Blancs aux Inuit.

Témoignage d'un prestant réalisme sur la vie dans les prisons canadiennes.

Des milliers d'exemplaires déjà vendus dans la version anglaise.

165 pages, \$5.95

Chez votre libraire ou aux

Editions Bellarmin

8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9

Tél.: (514) 387-2541